



Rapport national d'aide à la préparation du *Deuxième Rapport sur l'État des Ressources Zoogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture dans le Monde,* incluant des données spécifiques au secteur servant pour *L'État de la Biodiversité pour l'Alimentation et l'Agriculture dans le Monde* - 2013 -

Pays: Guinée

I. RÉSUMÉ

Veillez fournir un résumé (pas plus de deux pages) offrant aux acteurs impliqués, nationaux et internationaux, une vue d'ensemble sur le contenu du rapport. Le résumé doit aborder les aspects suivants:

- tendances et éléments moteurs clés influençant la gestion des ressources zoogénétiques dans votre pays;
- forces, faiblesses et carences dans la capacité à gérer les ressources zoogénétiques dans votre pays;
- contraintes et défis clés en rapport avec la gestion des ressources zoogénétiques dans votre pays;
- priorités et directions stratégiques en vue d'actions futures (en se concentrant particulièrement sur les dix prochaines années).

Les ressources génétiques animales locales sont placées au centre des politiques de développement de l'élevage et des productions animales. En effet, la quasi totalité du cheptel national est constituée de races locales et la préférence des consommateurs en produits animaux issus de ces races locales est toujours persistante.

La réduction de l'habitat naturel du bétail et des espaces pastoraux due à la poussée du front agricole et à l'expansion des exploitations minières affecte négativement le développement de l'élevage qui se pratique essentiellement en système extensif.

La Guinée dispose de races homogènes bien adaptées à leur milieu qui constituent le substrat essentiel des élevages (bovin N'Dama, Mouton Djallonké, Chèvre Naine, etc.). En effet ces espèces et races constituent plus de 90% du cheptel présent en Guinée et sont bien intégrées dans la socio-économie du pays; ce qui justifie la création d'un Ministère de l'Élevage et des Productions Animales disposant de deux centres d'appui à l'élevage orientés vers l'amélioration génétique des races locales.

Cependant, il n'y a pas encore une politique viable de gestion et d'amélioration des ressources zoogénétiques à l'échelle nationale. Les actions jusque là menées sont circonscrites à certaines zones et races. Par ailleurs, le manque de caractérisation des races limite fortement la conception et la mise en oeuvre de programmes d'amélioration génétique.

Des contraintes majeures persistent encore pour le développement de l'élevage ; parmi ces contraintes on note : (i) l'insuffisance de personnel qualifié dans le domaine de la gestion des ressources zoogénétiques, (ii) le manque d'infrastructures et d'équipements adaptés dans le domaine spécifique de la gestion des RGA, (iii) l'insuffisance de

ressources financières allouées à la mise en oeuvre des programmes, (iv) la faiblesse de la recherche zootechnique.

L'amélioration de la production et de la productivité du bétail, l'approvisionnement régulier des marchés en produits animaux et d'origine animale de qualité et en quantité, le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des structures et du personnel chargé de la mise en oeuvre des programmes, le financement du secteur de l'élevage y compris la recherche constituent des défis majeurs à relever.

L'élaboration et la mise en oeuvre effective de la politique nationale d'amélioration génétique des principales espèces et races d'importance économique et l'intégration de la Guinée dans les programmes sous-régionaux d'appui à l'élevage constituent des priorités stratégiques pour la gestion des RGA dans les dix prochaines années.

II. DONNÉES POUR LA MISE À JOUR DES PARTIES ET SECTIONS DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE

LES FLUX DES RESSOURCES ZOOGENETIQUES

1. Les études portant sur le flux de gènes des ressources zoogénétiques ont en général conclu que la plupart du flux se produit ou bien entre les pays développés ou bien des pays développés vers les pays en développement. Ceci correspond-il au modèle de flux d'entrée et de sortie de gènes de votre pays?

Pour les pays développés, les exceptions au modèle habituel peuvent correspondre à des importations importantes de ressources génétiques des pays en développement. Pour les pays en développement, les exceptions peuvent correspondre à des exportations importantes de ressources génétiques aux pays développés, et/ou des importations et/ou des exportations importantes de ressources génétiques des/aux autres pays en développement.

- oui
- non
- oui mais avec quelques exceptions importantes

1.1. Si vous répondez "non" ou "oui avec quelques exceptions importantes", veuillez fournir des détails supplémentaires. Veuillez fournir des informations sur: quelles espèces sont-elles des exceptions et quelles régions du monde sont les sources et, ou les destinations du matériel génétique respectif.

Le flux de gènes des ressources zoogénétiques des pays développés vers la Guinée a débuté depuis les années 30 avec l'introduction de la race Tarentaise et s'est poursuivi dans les années 60, 70 et 80 avec l'introduction des races Krasnaïa, Holstein, Jerseyaise, Zébus Sahiwal (du Pakistan), etc., mais les résultats n'ont pas été concluants. Plus récemment (2000-2010), des opérateurs privés installés dans les zones péri-urbaines (Conakry et environ) ont tenté de réaliser de l'insémination artificielle entre des races européennes (Montbéliard, Holstein, Brune des Alpes,...) et le bovin local N'Dama dans la perspective de développer une filière laitière péri-urbaine. Mais vu le nombre d'éleveurs impliqués et le manque de suivi, aucune donnée n'est référenciable. La tendance qui se dégage montre bien que de nos jours il n'y a pas d'engouement pour l'introduction de gènes exotiques.

Il faut souligner que d'autres flux de gènes sont observés avec l'introduction de zébus à partir des pays voisins, mais ces flux ne sont pas maîtrisés.

Concernant la volaille, le développement de l'aviculture semi-intensive dans les zones périurbaines a favorisé l'introduction de souches spécialisées notamment dans la production d'oeufs (ISA-Brown, Hisex, ...) depuis les années 80 jusqu'à nos jours.

2. Se sont-ils produits des changements significatifs dans les modèles de flux d'entrée et de sortie de gènes dans votre pays dans les dix dernières années?

- oui
- non

2.1. Le cas échéant, veuillez indiquer si cette constatation s'appuie sur des données quantitatives (par ex. statistiques d'importations et d'exportations collectées par le gouvernement)

- oui

non

2.2. Le cas échéant, veuillez fournir des références (des liens web de préférence) (si pertinent, indiquez de quels types de ressources génétiques il s'agit).

Introduction de troupeaux Zébus dans certaines zones de la Guinée.

2.3. Veuillez aussi décrire les changements, en indiquant les espèces concernées, la direction des changements et les régions du monde vers lesquelles et desquelles les modèles d'importations et d'exportations ont changé.

L'introduction des troupeaux Zébus a été constatée dans la partie sud-Est de la Guinée; cela a été favorisé par la fuite des éleveurs due aux conflits socio-politiques survenus surtout en Côte d'Ivoire au cours de ces dernières années. Il faut noter cependant que ces introductions non contrôlées sont nouvelles par rapport aux croisements traditionnels effectués par les éleveurs du Nord-Est de la Guinée (limite avec la République du Mali) entre les Zébus et le bétail N'Dama; ces croisements réalisés dans le but d'obtenir un bétail plus lourd pour la traction animale qui a persisté depuis plusieurs années a donné naissance à une sous-race stabilisée appelée Méré.

3. Veuillez décrire comment les modèles de flux génétique décrits aux Questions 1 et 2 affectent les ressources zoogénétiques et leur gestion dans votre pays.

Note: Veuillez répondre à cette question même si le modèle de flux d'entrée et de sortie de gènes de votre pays correspond au modèle "normal" décrit dans la première phrase de la Question 1 et/ou n'a pas changé significativement dans les dix dernières années.

Les introductions des Zébus sont constatées surtout dans la région de la Haute Guinée (Siguiri, Mandiana, Kankan) et en régions pré-forestière et forestière (Beyla, Lola) et donnent un type génétique plus lourd que le bétail local, mais moins résistant à la Trypanosomiase.

ÉVOLUTIONS DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE

4. Veuillez indiquer dans quelle mesure les tendances ou facteurs de changement suivants ont affecté, ou il est prévu qu'ils affectent, les ressources zoogénétiques et leur gestion dans votre pays et décrivez ces effets.

Note: Des impacts importants sur les ressources zoogénétiques et leur gestion pourraient être par exemple un changement dans le type de ressources zoogénétiques détenues (par ex. différentes races ou espèces), un changement dans l'utilisation des ressources zoogénétiques, un changement dans la distribution géographique des différents types de ressources zoogénétiques, une augmentation ou une diminution du nombre de races menacées d'extinction, un changement dans les objectifs des programmes de sélection, un changement dans le nombre ou type de programmes de conservation étant mis en œuvre, etc. Dans les sections de texte, veuillez décrire brièvement les changements. Si possible, apportez quelques exemples précis des défis ou des opportunités présentés par les facteurs respectifs et les actions entreprises pour aborder ces défis ou opportunités. Le cas échéant, vous pouvez aussi indiquer pourquoi un certain facteur n'affecte pas les ressources zoogénétiques et leur gestion dans votre pays. Pour une discussion générale des facteurs de changement, veuillez consulter L'État des Ressources Zoogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture dans le Monde (Partie 2, Section A) (<http://www.fao.org/docrep/011/a1250f/a1250f00.htm>).

Facteurs de changement	Impact sur les ressources zoogénétiques et leur gestion au cours des dix dernières années	Impact futur sur les ressources zoogénétiques et leur gestion (prédiction pour les dix prochaines années)	Décrivez les effets sur les ressources zoogénétiques et leur gestion
Changement quantitatif dans la demande des produits de l'élevage	beaucoup	beaucoup	<p>Surexploitation des RGA (abattage de jeunes, d'animaux de valeur, etc.): les races locales de bétail à elles seules contribuent à hauteur de 95% des besoins en viande rouge des populations. Au regard de l'accroissement de la population, la demande de produits animaux (viande, lait) s'est fortement accrue. Elle se traduit de plus en plus par la commercialisation et l'abattage de jeunes animaux et même de femelles gravides. Ce changement quantitatif est aussi influencé par la préférence marquée des consommateurs pour la viande locale.</p> <p>De nos jours on observe une tendance d'accroissement des importations en viande blanche (poulet et dindon) et en produits laitiers pour compenser le gap.</p>
Changement qualitatif dans la demande des produits de l'élevage	peu	assez	<p>Les programmes de développement en cours et futurs induiront une augmentation du niveau de vie des populations avec un pouvoir d'achat élevé, ce qui entraînera une exigence dans la demande de produits de qualité. A cet égard, l'intensification des systèmes d'élevage se présente comme une opportunité.</p>
Changements dans les infrastructures et dans l'accès aux marchés	peu	assez	<p>Les produits de l'élevage sont des produits fortement périssables et à manipulation délicate. Face à leur demande de plus en plus croissante, leur valorisation exigera la mise en place de nombreuses infrastructures de commercialisation et de transformation capables d'assurer la qualité et l'hygiène requises.</p> <p>L'émergence de ces infrastructures contribuera à l'augmentation du taux d'exploitation du cheptel.</p>
Changements dans la vente au détail	peu	beaucoup	<p>L'accroissement de la population et la croissance des villes favoriseront un commerce très détaillé de produits animaux: multiplicités de points de vente, fractionnement des livraisons adapté à la bourse des consommateurs modérés.</p> <p>Ces phénomènes entraîneront une spécialisation dans les productions animales.</p>
Changements dans le commerce international des produits d'origine animale (importations)	assez	assez	<p>Les importations de produits d'origine animale (lait, poulet congelé, conserves, ...) vont s'accroître au rythme de la croissance démographique.</p> <p>Si les politiques et stratégies conséquentes ne sont pas mises en oeuvre, ces importations risquent d'entraîner une dévalorisation de la production des ressources génétiques locales.</p>

Facteurs de changement	Impact sur les ressources zoogénétiques et leur gestion au cours des dix dernières années	Impact futur sur les ressources zoogénétiques et leur gestion (prédiction pour les dix prochaines années)	Décrivez les effets sur les ressources zoogénétiques et leur gestion
Changements dans le commerce international des produits d'origine animale (exportations)	assez	assez	Incitation à l'élevage des espèces locales. A partir de la Guinée, le bétail est exporté vers certains pays voisins (Libéria, Sierra Leone, Côte d'Ivoire); mais aucune statistique n'est disponible. Cette exportation va s'intensifier face à la demande toujours croissante et , en particulier, pour les besoins de reconstitution de leur cheptel dévasté par les guerres.
Changements climatiques	peu	assez	Difficulté d'accès à l'eau et au pâturage. Apparition de nouvelles maladies et de nouvelles espèces d'herbe non appréciées par le bétail.
Dégradation ou amélioration des terres de pâture	peu	assez	Appauvrissement des pâturages. Disparition d'espèces fourragères locales.
Perte des, ou perte de l'accès aux, terres de pâture et autres ressources naturelles	assez	assez	Le déficit d'application des textes adaptés pour la gestion de terroirs, l'installation massive de sociétés minières risquent à la longue de limiter l'accès aux zones de pâture; ce qui entraînera la réduction du disponible fourrager et la persistance de conflits entre agriculteurs et éleveurs.
Facteurs économiques ou liés aux moyens de subsistance ou au mode de vie influençant la popularité de l'élevage	beaucoup	beaucoup	Renforcement du rôle protecteur des RGA. Contribution des RGA dans la sécurité alimentaire. Sécurisation des revenus des ménages. Contribution au développement de l'agriculture à travers la fourniture de fumure et d'animaux de trait.
Changements dans les fonctions des animaux d'élevage	peu	peu	Les RGA de la Guinée sont utilisées essentiellement pour la production de la viande, du lait, du fumier et de la force de travail (culture attelée). L'apport des élevages traditionnels persistera encore étant donné que les 95% des éleveurs évoluent dans le monde rural et conservent les mêmes races locales.
Changements dans les rôles culturels des animaux d'élevage	peu	peu	Le rôle culturel des animaux d'élevage se maintient toujours dans la société: cérémonies diverses (baptêmes, mariages, sacrifices).
Changements dans la technologie	peu	assez	Les actions prévues dans le cadre de l'intensification de l'élevage entraîneront une amélioration de l'état des élevages et de leurs environnements (santé, habitat, conduite) et un accroissement de la production et de la productivité des élevages. Face à l'évolution du secteur, l'introduction des techniques et biotechnologies dans la reproduction, la production et la distribution d'aliments, le diagnostic et le traitement des maladies va se développer.
Aspects politiques	beaucoup	beaucoup	Les politiques à définir viseront pour longtemps encore la préservation et l'amélioration des RGA pour favoriser leur contribution dans l'économie nationale.

Facteurs de changement	Impact sur les ressources zoogénétiques et leur gestion au cours des dix dernières années	Impact futur sur les ressources zoogénétiques et leur gestion (prédiction pour les dix prochaines années)	Décrivez les effets sur les ressources zoogénétiques et leur gestion
Épidémies de maladies	beaucoup	beaucoup	La persistance de certaines maladies et l'émergence de nouvelles auront pour conséquences la réduction des effectifs des RGA, la diminution des transactions commerciales et l'élévation des coûts de production.

VUE D'ENSEMBLE DES RESSOURCES ZOOGENETIQUES

5. Veuillez fournir le nombre de races localement adaptées et celui de races exotiques élevées dans votre pays.

L'information sur le nombre de races sert à calculer le pourcentage de races susceptibles des différentes activités de gestion incluses dans ce questionnaire. Conformément à la demande formulée par la Commission des Ressources Génétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture à sa Quatorzième Session Ordinaire (CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 31), la FAO va établir le système de classification de "race localement adaptée" vs. "race exotique" dans le Système d'Information sur la Diversité des Animaux Domestiques (DAD-IS). Une fois que les pays auront complètement actualisé leurs listes de races et classifié toutes les races dans DAD-IS, il sera possible d'utiliser ces données pour obtenir le nombre de races dans chaque catégorie.

Espèce	Races localement adaptées	Races exotiques
Bovins laitiers	0	0
Bovins à viande	0	0
Bovins à fins multiples	1	0
Moutons	1	0
Chèvres	1	0
Porcs	1	0
Poules	1	2

CARACTERISATION

Pour fournir des détails supplémentaires sur les activités de votre pays dans le terrain de la caractérisation, la réalisation d'enquêtes et le suivi, veuillez vous rendre au Domaine Prioritaire 1 du "Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'Action Mondial pour les Ressources Zoogénétiques – 2007 à 2013" (voir ci-dessous).

6. Veuillez présenter l'état actuel de la caractérisation dans votre pays en indiquant l'étendue selon laquelle les activités montrées dans le tableau suivant ont été menées.

Note: Veuillez vous concentrer sur les études de caractérisation qui ont été menées dans les dix dernières années (les enquêtes de base sur la taille de la population peuvent avoir été conduites bien avant). Nous vous rappelons que certains types d'études de caractérisation des races de votre pays peuvent avoir été menés à l'étranger. Dans les deux premières colonnes indiquez s'il vous plaît le nombre de races; pour les colonnes 3 à 8 veuillez choisir une des catégories suivantes: rien; peu (environ <33%); assez (environ 33-67%); beaucoup (environ >67%).

Espèce	Enquête de base sur la taille de la population	Surveillance régulière de la taille de la population	Caractérisation phénotypique	Études de diversité génétique moléculaire – intraraciale	Études de diversité génétique basées sur la généalogie	Études de diversité génétique moléculaire – interr raciale	Estimation des composantes de la variance génétique	Évaluation génétique moléculaire
Bovins laitiers	0	0	rien	rien	rien	rien	rien	rien
Bovins à viande	0	0	rien	rien	rien	rien	rien	rien
Bovins à fins multiples	1	0	peu	rien	rien	rien	rien	rien
Moutons	1	0	peu	rien	rien	rien	rien	rien
Chèvres	1	0	peu	rien	rien	rien	rien	rien
Porcs	1	0	peu	rien	rien	rien	rien	rien
Poules	0	0	rien	rien	rien	rien	rien	rien

INSTITUTIONS ET ACTEURS IMPLIQUÉS

Pour fournir des détails supplémentaires sur les activités de votre pays dans le terrain des institutions et acteurs impliqués, veuillez vous rendre au Domaine Prioritaire 4 du “Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d’Action Mondial pour les Ressources Zoogénétiques – 2007 à 2013” (voir ci-dessous).

7. Veuillez indiquer l’état des capacités et des services de votre pays dans les domaines suivants de la gestion des ressources zoogénétiques.

	Notation
Éducation	assez
Recherche	peu
Connaissances	peu
Sensibilisation	peu
Infrastructure	peu
Participation des acteurs impliqués	peu
Politiques	rien
Mise en œuvre des politiques	rien
Législation	peu
Mise en œuvre des lois	peu

8. Veuillez fournir des détails supplémentaires au regard des capacités de votre pays pour chacun des domaines de la gestion susmentionnés. Le cas échéant, veuillez indiquer à quels obstacles ou contraintes votre pays fait face dans chacun de ces domaines et ce que doit être fait pour affronter ces contraintes. Vous pouvez aussi fournir des informations sur toute réussite de votre pays dans ces domaines et les raisons du succès.

	Description
Éducation	Il existe deux Instituts supérieurs de formation en Zootechnie et Médecine vétérinaire (formant des Ingénieurs zootechniciens et des Médecins vétérinaires) en plus de trois écoles techniques formant des contrôleurs techniques en agriculture et élevage. Mais la contrainte principale reste le recrutement et l'insertion des cadres formés dans les services concernés.
Recherche	Jusqu'à-là, les activités de recherche en élevage ont été très peu menées par l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée logé au sein du Ministère de l'Agriculture. L'essentiel des activités de recherche en élevage sont menées de façon sporadique par le Ministère de l'Élevage à travers certains de ses services rattachés (Laboratoire central vétérinaire de diagnostic, centres d'appui à l'élevage de Boké et de Famoila). Il faut souligner le manque de chercheurs qualifiés et de ressources allouées à la recherche dans le domaine de l'élevage.
Connaissances	Le manque de financement du secteur de la recherche en élevage limite la production de résultats pouvant être partagés (publications).
Sensibilisation	Les actions gouvernementales sont pour le moment concentrées sur les productions agricoles.
Infrastructure	Très peu d'infrastructures ont été réalisées dans le secteur de l'élevage. Au cours des dix dernières années, le Projet Régional de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique en Afrique de l'Ouest (PROGEBE) a réhabilité et équipé deux centres de recherche en élevage et construit 13 infrastructures de commercialisation et de transformation du bétail et de ses produits dans des zones pilotes.
Participation des acteurs impliqués	Les éleveurs et leurs associations se sont toujours impliqués dans la réalisation de divers projets d'élevage; mais de nos jours le manque de fonctionnement des structures faitières des organisations d'éleveurs et le manque de suivi diminuent leur opérationnalité.
Politiques	Absence de politiques claires définies pour la gestion des RGA. Cependant, des actions ont été menées par-ci par-là à travers des projets sans que celles-ci ne soient coordonnées.
Mise en œuvre des politiques	La mise en œuvre des politiques fait défaut.
Législation	Deux documents de lois régissent le secteur de l'élevage: le Code de l'élevage et des produits animaux et le Code pastoral. Ces textes sont de nos jours vétustes et nécessitent une actualisation.
Mise en œuvre des lois	La diffusion de ces Codes a été très limitée à cause du manque de textes d'application.

9. Quelles mesures ont été prises dans votre pays pour engager ou responsabiliser les différents acteurs impliqués dans la gestion des ressources zoogénétiques (par ex. établissement d'organisations d'éleveurs, développement de protocoles bioculturels communautaires)?

Note: Protocole bioculturel communautaire: document développé après qu'une communauté ait mené un processus de consultation dans le but de définir ses valeurs culturelles et spirituelles fondamentales et les lois coutumières ayant trait à ses connaissances traditionnelles et ses ressources. Pour explorer davantage le rôle potentiel des protocoles bioculturels communautaires dans la conservation des ressources zoogénétiques, veuillez consulter les directives Conservation in vivo des ressources zoogénétiques (<http://www.fao.org/docrep/018/i3327e/i3327e.pdf>).

Mise en place d'un programme de sélection à noyau ouvert au niveau de la race locale Ndama; dans ce programme interviennent les centres d'appui à l'élevage de Boké et de Famoila, des éleveurs multiplicateurs de bovins répartis dans 3 sites, ainsi que des éleveurs individuels. Chacun des acteurs a un rôle bien défini conformément aux cahiers de charges conçus à cet effet.

PROGRAMMES DE SELECTION

Note: Programmes de sélection: programmes systématiques et structurés cherchant à changer la composition génétique d'une population dans la direction d'un objectif de sélection défini afin d'atteindre un gain génétique (en réponse à la sélection), sur la base de critères objectifs de performance. Les programmes de sélection contiennent normalement les éléments suivants: définition de l'objectif de sélection; identification des animaux; contrôle de la performance; estimation des valeurs génétiques; sélection; accouplement; gain génétique et transfert du gain génétique. Les programmes de sélection sont en général dirigés ou par un groupe d'éleveurs organisés en une association d'éleveurs, par une entité communautaire ou par un autre corps collectif; par une grande compagnie commerciale de sélection; ou par le gouvernement.

Pour fournir des détails supplémentaires sur les activités de votre pays dans le terrain des programmes de sélection, veuillez vous rendre au Domaine Prioritaire 2 du "Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'Action Mondial pour les Ressources Zoogénétiques – 2007 à 2013" (voir ci-dessous).

10. Qui est impliqué dans les programmes de sélection dans votre pays?

Note: l'objectif de cette question est d'identifier quels acteurs conduisent ou organisent les programmes de sélection qui existent dans votre pays. La participation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des différents éléments des programmes de sélection est abordée dans la Question 15. Si vous souhaitez fournir davantage d'information sur les activités des différents groupes d'acteurs impliqués (y compris les activités collaboratives à l'échelle internationale), veuillez l'introduire dans la section de texte de la Question 15.

Espèce	Gouvernement	Éleveurs organisés à niveau communautaire	Associations d'éleveurs ou coopératives	Compagnies commerciales nationales	Compagnies commerciales externes	Organisations non gouvernementales	Autres
Bovins laitiers	non	non	non	non	non	non	non
Bovins à viande	non	non	non	non	non	non	non
Bovins à fins multiples	oui	oui	oui	non	non	oui	non
Moutons	oui	oui	oui	non	non	oui	non
Chèvres	oui	oui	oui	non	non	oui	non
Porcs	non	non	non	non	non	oui	non
Poules	non	non	non	non	non	oui	non

10.1. Si vous choisissez l'option "autres", veuillez indiquer de quel genre de gestionnaire(s) il s'agit.

Pas l'option " autres".

11. Pour combien de races ont été entreprises les activités suivantes?

Note: Veuillez ne pas inclure des activités qui ne sont entreprises qu'à des fins expérimentales, c'est-à-dire incluez uniquement des activités qui servent directement ou impliquent les éleveurs. Veuillez cependant noter que peuvent être incluses des activités qui, à présent, ne font pas partie d'un programme de sélection. Le but est de savoir si les "fondations" d'un programme de sélection sont disponibles ou sont en train d'être développées dans votre pays. Rla= Races localement adaptées, Re = Races exotiques.

Espèce	Outils															
	Identification des animaux		Objectif de sélection défini		Contrôle de la performance		Livres généalogiques		Évaluation génétique (approche classique)		Évaluation génétique incluant de l'information génomique		Gestion de la variation génétique (en maximisant la taille effective de la population ou en minimisant le taux de		Insémination artificielle	
	Rla	Re	Rla	Re	Rla	Re	Rla	Re	Rla	Re	Rla	Re	Rla	Re	Rla	Re
Bovins à fins multiples	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moutons	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chèvres	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

12. Veuillez indiquer combien de races, dans votre pays, font l'objet de programmes de sélection qui appliquent les suivantes méthodes de sélection.

Note: Rla= Races localement adaptées, Re = Races exotiques.

	Méthode de sélection			
	Élevage en race pure uniquement		Élevage en race pure et croisements de races	
	Rla	Re	Rla	Re
Bovins à fins multiples		1	0	0
Moutons		1	0	0
Chèvres		1	0	0

13. Veuillez indiquer l'état de la recherche et de la formation dans le domaine de la sélection animale dans votre pays.

Espèce	Formation	Recherche
Bovins laitiers	rien	rien
Bovins à viande	rien	rien
Bovins à fins multiples	assez	peu
Moutons	assez	peu
Chèvres	assez	peu
Porcs	assez	peu
Poules	assez	peu

14. Veuillez indiquer dans quelle mesure les éleveurs de votre pays s'organisent à des fins de sélection animale.

Espèce	Organisation des éleveurs
Bovins laitiers	rien
Bovins à viande	rien
Bovins à fins multiples	peu
Moutons	rien
Chèvres	rien
Porcs	rien
Poules	rien

15. Veuillez indiquer le niveau d'implication des acteurs dans les différents éléments des programmes de sélection dans votre pays.

Note: Si votre pays a différents types de programmes de sélection, le niveau d'implication des différents intervenants peut varier d'un type de programme à l'autre. En répondant à cette question, veuillez indiquer le degré global de participation des différents groupes d'acteurs.

Bovins à fins multiples	Gouvernement	Organisations de recherche	Associations d'éleveurs ou coopératives	Éleveurs individuels	Compagnies commerciales nationales	Compagnies commerciales externes	Organisations non gouvernementales	Autres
Définition des objectifs de sélection	peu	peu	peu	assez	rien	rien	rien	rien
Identification des animaux	peu	peu	peu	peu	rien	rien	rien	rien
Enregistrement	peu	peu	peu	peu	rien	rien	rien	rien
Prestation de services d'insémination artificielle	rien	rien	rien	peu	rien	rien	rien	rien
Évaluation génétique	rien	rien	rien	rien	rien	rien	rien	rien

Moutons	Gouvernement	Organisations de recherche	Associations d'éleveurs ou coopératives	Éleveurs individuels	Compagnies commerciales nationales	Compagnies commerciales externes	Organisations non gouvernementales	Autres
Définition des objectifs de sélection	peu	peu	peu	assez	rien	rien	rien	rien
Identification des animaux	peu	peu	peu	peu	rien	rien	rien	rien
Enregistrement	rien	peu	peu	peu	rien	rien	rien	rien
Prestation de services d'insémination artificielle	rien	rien	rien	peu	rien	rien	rien	rien
Évaluation génétique	rien	rien	rien	rien	rien	rien	rien	rien

Chèvres	Gouvernement	Organisations de recherche	Associations d'éleveurs ou coopératives	Éleveurs individuels	Compagnies commerciales nationales	Compagnies commerciales externes	Organisations non gouvernementales	Autres
Définition des objectifs de sélection	peu	peu	peu	assez	rien	rien	rien	rien
Identification des animaux	peu	peu	peu	peu	rien	rien	rien	rien
Enregistrement	rien	peu	peu	peu	rien	rien	rien	rien
Prestation de services d'insémination artificielle	rien	rien	rien	peu	rien	rien	rien	rien
Évaluation génétique	rien	rien	rien	rien	rien	rien	rien	rien

Pas l'option "autres".

15.2. Veuillez fournir plus d'informations sur les rôles que jouent les acteurs identifiés dans le tableau dans la mise en œuvre des différentes activités. Si pertinent, veuillez aussi fournir des détails supplémentaires sur les rôles organisationnels joués par les acteurs identifiés dans la Question 10.

Les efforts du Gouvernement ont porté sur la création d'un Ministère de l'Élevage et des services rattachés (centre de formation, centres d'appui, laboratoires). Les organisations de recherche ont conduit quelques programmes mais très limités dans le temps et l'espace. Les associations d'éleveurs s'organisent plus autour de la commercialisation que de l'amélioration génétique. Il n'y a pas de compagnies commerciales impliquées dans l'élevage et les ONG présentes sont très peu nombreuses.

16. Votre pays a-t-il mis en œuvre des politiques ou des programmes visant au soutien des programmes de sélection ou influençant leurs objectifs?

Espèce	Politiques ou programmes
Bovins laitiers	non
Bovins à viande	non
Bovins à fins multiples	oui
Moutons	oui
Chèvres	oui
Porcs	oui
Poules	non

16.1. Veuillez décrire ces politiques ou programmes, en indiquant s'ils incluent ou non des mesures visant spécifiquement au soutien des programmes de sélection pour les races localement adaptées ou des mesures visant spécifiquement au soutien des programmes de sélection pour les races exotiques (y compris les programmes de remplacement de races). Veuillez indiquer si des types différents de programmes sont favorisés dans les différents systèmes de production (et décrivez les différences).

Espèce	Description des politiques ou programmes
Bovins laitiers	
Bovins à viande	
Bovins à fins multiples	Des programmes antérieurs ont été menés entre les années 80 et 2000: Projet de sélection et de multiplication du bétail N'Dama avec la FAO à Boké, le Programme d'amélioration de la race N'Dama (PARN) à Boké avec Zooconsult Int., le Projet Communautaire de production de géniteurs N'Dama avec la CEDEAO à Famoïla (Beyla) le PROGEBE intervient dans l'appui à la production et la diffusion de géniteurs N'Dama dans des élevages multiplicateurs de ses sites d'intervention.
Moutons	Avec PROGEBE la priorité a été accordée à l'amélioration des conditions d'élevage des
Chèvres	Avec PROGEBE la priorité a été accordée à l'amélioration des conditions d'élevage des
Porcs	Au début des années 2000, mise en oeuvre du projet d'appui aux filières de production animale (PAFPA) suivi du projet d'appui à l'Élevage (PAE).
Poules	

17. Veuillez décrire les conséquences des politiques ou programmes de votre pays en matière de sélection animale, ou du manque de ceux-ci, pour les ressources zoogénétiques de votre pays et leur gestion.

Espèce	Description des conséquences
Bovins laitiers	
Bovins à viande	
Bovins à fins multiples	Testage d'un programme de sélection à noyau ouvert impliquant les CAE et les éleveurs. Mise en place d'éleveurs multiplicateurs dans certaines zones. Initiation au suivi zoosanitaire des troupeaux par les éleveurs eux-mêmes. Formation de certains éleveurs en gestion des troupeaux.
Moutons	Initiation au suivi zoosanitaire des troupeaux par les éleveurs eux-mêmes. Formation de certains éleveurs en gestion des troupeaux.
Chèvres	Initiation au suivi zoosanitaire des troupeaux par les éleveurs eux-mêmes. Formation de certains éleveurs en gestion des troupeaux.
Porcs	Mise en place d'une filière périurbaine.
Poules	

18. Veuillez décrire les principales contraintes à la mise en œuvre des programmes de sélection dans votre pays et ce que doit être fait pour affronter ces contraintes. Vous pouvez aussi fournir des détails sur tout succès obtenu dans votre pays en ce qui concerne l'établissement et la marche des programmes de sélection et sur les facteurs qui ont contribué à ces succès.

Les principales contraintes sont: le caractère traditionnel des élevages (divagation des animaux, mobilité saisonnière, la taille des troupeaux, etc.), le manque d'équipement et l'insuffisance du personnel qualifié, le manque de financement pouvant soutenir des actions à long terme.

19. Veuillez décrire les objectifs, les priorités et les plans futurs pour l'établissement ou la poursuite du développement des programmes de sélection dans votre pays.

Espèce	Description des objectifs, priorités et plans futurs
Bovins laitiers	Programme de croisement et production de F1.
Bovins à viande	Programme de croisement et production de F1.
Bovins à fins multiples	Programme de sélection en race pure et de diffusion de géniteurs améliorés.
Moutons	Programme de sélection en race pure et de diffusion de géniteurs améliorés.
Chèvres	Programme de sélection en race pure et de diffusion de géniteurs améliorés.
Porcs	Programme de croisement et production de F1.
Poules	Programme d'amélioration de la production.

CONSERVATION

Pour fournir des détails supplémentaires sur les activités de votre pays dans le terrain de la conservation, veuillez vous rendre au Domaine Prioritaire 3 du "Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'Action Mondial pour les Ressources Zoogénétiques – 2007 à 2013" (voir ci-dessous).

20. Veuillez donner une indication de la mesure dans laquelle les races de votre pays sont protégées par des programmes de conservation.

Veuillez vous concentrer sur les races à risque et sur les races pour lesquelles il existe de sérieuses raisons de croire qu'elles pourraient devenir des races à risque dans un futur proche. Les pays ne devraient pas s'attribuer une note inférieure par un manque de programmes de conservation pour les races qui manifestement ne sont pas en danger. Le but principal de cette question est d'obtenir une indication de la mesure dans laquelle les programmes de conservation du pays répondent à l'objectif de protéger les races de l'extinction. Si le pays n'a pas de critères nationaux officiels pour la classification de l'état de danger des races ou manque de données pertinentes pour l'identification des races à risque, veuillez baser vos réponses sur des estimations. Veuillez aussi noter que la Question 8 du "Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'Action Mondial pour les Ressources Zoogénétiques – 2007 à 2013" (voir ci-dessous) demande aux pays de fournir des informations sur les critères qu'ils utilisent pour déterminer l'état de danger des ressources zoogénétiques.

Note: non pertinent = pas de programmes en place car aucune des races de cette espèce est à risque dans le pays.

Espèce	Conservation in situ	Conservation ex situ in vivo	Conservation ex situ in vitro
Bovins laitiers	rien	rien	rien
Bovins à viande	rien	rien	rien
Bovins à fins multiples	beaucoup	rien	rien
Moutons	beaucoup	rien	rien
Chèvres	beaucoup	rien	rien
Porcs	assez	rien	rien
Poules	peu	rien	rien

21. Votre pays utilise-t-il des approches officielles pour privilégier les races à conserver?

- oui
 non

21.1. Si oui, lesquels des facteurs suivants sont considérés?

Note: Voir Sections 2 et 3 des directives de la FAO Conservation in vivo des ressources zoogénétiques (<http://www.fao.org/docrep/018/i3327e/i3327e.pdf>).

	Considération des approches officielles
Risque d'extinction	oui
Singularité génétique	oui
Variation génétique intraraciale	non
Caractères de production	oui
Caractères non-productifs	non
Importance culturelle ou historique	oui
Probabilité de succès	oui

22. Veuillez indiquer lesquelles des méthodes suivantes sont utilisées comme éléments des programmes de conservation in situ dans votre pays et quels opérateurs s'en occupent.

Note: Opérateurs: secteur(s) qui amorce(nt) et dirige(nt) les activités respectives. Si les deux secteurs entreprennent l'activité respective, veuillez répondre "oui" dans les deux lignes. Répondez "oui" si le secteur respectif opère seulement avec certaines des espèces ciblées. Si nécessaire, vous pouvez préciser dans la section de texte quelles espèces sont abordées par chaque secteur. Dans la section de texte, vous pouvez aussi préciser quels genres d'organisations publiques et privées entreprennent les activités. Espèce ciblée: Veuillez répondre "oui" si de telles activités se font pour l'espèce respective, sans tenir compte de si elles sont entreprises par le secteur public, le secteur privé ou par les deux.

Opérateurs / Espèce ciblée	Promotion des marchés de niche ou d'autre différenciation commerciale	Programmes de conservation communautaires	Plans de primes ou de versement de subventions pour le maintien de races à risque	Développement de protocoles bioculturels communautaires	Reconnaissance ou programmes de prix aux éleveurs	Programmes de conservation et sélection	Programmes de sélection visant à augmenter la production ou la productivité des races à risque	Promotion des races à risque comme attractions touristiques	Utilisation de races à risque pour la gestion des habitats naturels et des paysages	Promotion d'activités culturelles en rapport avec les races	Programmes de vulgarisation pour améliorer la gestion des races à risque	Activités de sensibilisation fournissant des informations sur le potentiel de certaines races menacées
Secteur public	oui	oui	non	non	non	oui	oui	non	oui	non	oui	non
Secteur privé	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Bovins laitiers	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Bovins à viande	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Bovins à fins multiples	oui	oui	non	non	non	oui	oui	non	non	non	non	non
Moutons	oui	oui	non	non	non	oui	oui	non	non	non	non	non
Chèvres	oui	oui	non	non	non	oui	oui	non	non	non	non	non
Porcs	oui	oui	non	non	non	oui	oui	non	non	non	non	non
Poules	oui	oui	non	non	non	oui	oui	non	non	non	non	non

22.1. Veuillez fournir des détails supplémentaires sur les activités recueillies dans le tableau et sur toute autre activité ou programme de conservation in situ étant mis en œuvre dans votre pays.

Jusqu'à-là les programmes initiés sont des programmes de conservation In-situ et concernent les bovins à fins multiples, les moutons et les chèvres. Cf; PROGEBE.

23. Votre pays a-t-il une banque de gènes in vitro opérationnelle pour les ressources zoogénétiques?

Banque de gènes in vitro: collection documentée de matériel génétique cryoconservé, stocké principalement en vue d'une conservation à moyen et long terme, avec des protocoles et des procédés convenus pour l'acquisition et l'utilisation du matériel génétique.

- oui
 non

23.1. Si votre pays n'a pas de banque de gènes in vitro pour les ressources zoogénétiques, est-il prévu d'en développer une?

- oui
 non

23.2. Si oui, veuillez décrire le plan prévu.

Aucun plan n'est prévu.

24. Si votre pays a une banque de gènes in vitro pour les ressources zoogénétiques, veuillez indiquer quel genre de matériel y est stocké.

	Stocké dans la banque de gènes nationale
Sperme	non
Embryons	non
Ovocytes	non
Cellules somatiques (tissu ou cellules cultivées)	non
ADN isolé	non

25. Si votre pays a une banque de gènes in vitro pour les ressources zoogénétiques, veuillez compléter le tableau suivant.

Espèce	Nombre de races pour lesquelles il y a du matériel stocké	Nombre de races pour lesquelles il y a du matériel suffisant pour les reconstituer	La collection inclut-elle du matériel de races pas à risque?	Est-ce que des populations éteintes ont été reconstituées en utilisant du matériel de la banque de gènes?	Les collections de la banque de gènes ont-elles été utilisées pour introduire de la variabilité génétique dans une population in situ?	Les collections de la banque de gènes ont-elles été utilisées pour introduire de la variabilité génétique dans une population ex situ?	Les éleveurs ou les associations d'éleveurs participent-ils à la planification des activités de la banque de gènes?
Bovins laitiers	0	0	non	non	non	non	non
Bovins à viande	0	0	non	non	non	non	non
Bovins à fins multiples	0	0	non	non	non	non	non
Moutons	0	0	non	non	non	non	non
Chèvres	0	0	non	non	non	non	non
Porcs	0	0	non	non	non	non	non
Poules	0	0	non	non	non	non	non

25.1. Veuillez fournir des détails supplémentaires sur les activités recueillies dans le tableau (y compris quelques exemples sur l'utilisation du matériel de la banque de gènes pour reconstituer des populations ou introduire de la variabilité génétique) et sur toute autre activité ou programme de conservation in vitro étant mis en œuvre dans votre pays.

Pas de banque de gènes in vitro.

26. Votre pays envisage-t-il de collaborer avec d'autres pays pour établir une banque de gènes in vitro régionale ou subrégionale pour les ressources zoogénétiques?

- oui
- non

26.1. Si oui, veuillez décrire le plan prévu, en incluant une liste des pays concernés.

cf. futurs programmes du projet West Africa Livestock Innovation Centre- WALIC; Projet en vue à la place du centre international sur la trypanotolérance- Banjul, Gambie.

27. S'il est arrivé dans votre pays qu'une race classifiée à risque d'extinction en est venue à une situation hors de danger, veuillez énumérer les races pour lesquelles ça a été le cas et décrivez comment leur récupération a été possible.

Constat non révélé.

BIOTECHNOLOGIES REPRODUCTIVES ET MOLECULAIRES

28. Veuillez indiquer le niveau de disponibilité des biotechnologies reproductives et moléculaires pour son utilisation en production animale dans votre pays.

Note: peu = au niveau expérimental seulement; assez = disponible pour les éleveurs dans certains endroits ou systèmes de production; beaucoup = largement disponible pour les éleveurs.

Espèce	Biotechnologies								
	Insémination artificielle	Transfert embryonnaire	Ovulation multiple et transfert embryonnaire	Sexage du sperme	Fécondation in vitro	Clonage	Modification génétique	Information génétique moléculaire ou génomique	Transplantation de tissu gonadique
Bovins à fins multiples	peu	rien	rien	rien	rien	rien	rien	rien	rien
Moutons	rien	rien	rien	rien	rien	rien	rien	rien	rien
Chèvres	rien	rien	rien	rien	rien	rien	rien	rien	rien

28.1. Veuillez fournir des détails supplémentaires sur l'utilisation de ces biotechnologies dans votre pays.

Chez les bovins à fins multiples, l'insémination artificielle est menée par peu d'éleveurs péri-urbains dans le but d'accroître la production laitière de la race locale Ndama en utilisant les semences de races exotiques; mais aucune statistique exploitable n'est disponible.

29. Si les technologies reproductives et/ou moléculaires sont disponibles pour son utilisation par les éleveurs dans votre pays, veuillez indiquer quels acteurs sont impliqués dans la prestation des services respectifs aux éleveurs.

	Acteurs impliqués					
	Secteur public	Associations d'éleveurs ou coopératives	Organisations non gouvernementales nationales	Donateurs et agences de développement	Compagnies commerciales nationales	Compagnies commerciales externes
Insémination artificielle	non	non	non	non	non	non
Transfert embryonnaire	non	non	non	non	non	non

29.1. Veuillez fournir des détails supplémentaires sur les rôles joués par les fournisseurs identifiés dans le tableau dans la prestation des services de biotechnologie dans votre pays.

Pas de données

30. Veuillez indiquer sur quelles biotechnologies se font des recherches dans votre pays.

Biotechnologies	Recherche publique ou privée au niveau national	Recherche menée dans le cadre d'une collaboration internationale
Insémination artificielle	non	non
Transfert embryonnaire ou ovulation multiple et transfert embryonnaire	non	non
Sexage du sperme	non	non
Fécondation in vitro	non	non
Clonage	non	non
Modification génétique	non	non
Utilisation de l'information génétique moléculaire ou génomique pour estimer la diversité génétique	non	non
Utilisation de l'information génétique moléculaire ou génomique pour prédire les valeurs génétiques	non	non
Recherche sur l'adaptabilité basée sur de l'information génétique moléculaire ou génomique	non	non

30.1. Veuillez décrire brièvement la recherche.

Aucune recherche n'est menée dans ce sens

31. Veuillez estimer la mesure dans laquelle s'utilisent l'insémination artificielle (en utilisant du sperme de races exotiques et/ou localement adaptées) et/ou la monte naturelle dans les différents systèmes de production de votre pays.

Note: peu = environ <33% des accouplements; assez = environ 33–67% des accouplements; beaucoup = environ >67% des accouplements; non pertinent = système de production inexistant dans ce pays.

Bovins à fins multiples	Exploitations de type ranch ou systèmes de production similaires basés sur le pâturage	Systèmes pastoraux	Systèmes d'agriculture mixtes (zones rurales)	Systèmes industriels	Systèmes urbains ou périurbains à petite échelle
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races localement adaptées	rien	rien	rien	rien	rien
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races exotiques produit au niveau national	rien	rien	rien	rien	rien
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races exotiques importé	peu	rien	rien	rien	peu
Monte naturelle	beaucoup	beaucoup	assez	rien	assez

Moutons	Exploitations de type ranch ou systèmes de production similaires basés sur le pâturage	Systèmes pastoraux	Systèmes d'agriculture mixtes (zones rurales)	Systèmes industriels	Systèmes urbains ou périurbains à petite échelle
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races localement adaptées	rien	rien	rien	rien	rien
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races exotiques produit au niveau national	rien	rien	rien	rien	rien
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races exotiques importé	rien	rien	rien	rien	rien
Monte naturelle	beaucoup	beaucoup	assez	rien	beaucoup
Chèvres	Exploitations de type ranch ou systèmes de production similaires basés sur le pâturage	Systèmes pastoraux	Systèmes d'agriculture mixtes (zones rurales)	Systèmes industriels	Systèmes urbains ou périurbains à petite échelle
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races localement adaptées	rien	rien	rien	rien	rien
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races exotiques produit au niveau national	rien	rien	rien	rien	rien
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races exotiques importé	rien	rien	rien	rien	rien
Monte naturelle	beaucoup	beaucoup	beaucoup	rien	beaucoup

Porcs	Exploitations de type ranch ou systèmes de production similaires basés sur le pâturage	Systèmes pastoraux	Systèmes d'agriculture mixtes (zones rurales)	Systèmes industriels	Systèmes urbains ou périurbains à petite échelle
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races localement adaptées	rien	rien	rien	rien	rien
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races exotiques produit au niveau national	rien	rien	rien	rien	rien
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races exotiques importé	rien	rien	rien	rien	rien
Monte naturelle	beaucoup	beaucoup	beaucoup	rien	beaucoup
Poules	Exploitations de type ranch ou systèmes de production similaires basés sur le pâturage	Systèmes pastoraux	Systèmes d'agriculture mixtes (zones rurales)	Systèmes industriels	Systèmes urbains ou périurbains à petite échelle
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races localement adaptées	rien	rien	rien	rien	rien
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races exotiques produit au niveau national	rien	rien	rien	rien	rien
Insémination artificielle en utilisant du sperme de races exotiques importé	rien	rien	rien	rien	rien
Monte naturelle	beaucoup	beaucoup	beaucoup	rien	rien

32. Veuillez fournir des détails supplémentaires sur l'utilisation des biotechnologies reproductives et moléculaires dans la gestion des ressources zoogénétiques dans votre pays. Veuillez noter toute contrainte à la mise en œuvre de ces activités ainsi que les problèmes associés à leur utilisation. Veuillez indiquer ce que doit être fait pour affronter ces contraintes et/ou problèmes. Vous pouvez aussi fournir des informations sur tout succès obtenu dans votre pays en ce qui concerne l'utilisation des biotechnologies dans la gestion des ressources zoogénétiques et sur les facteurs qui ont contribué à ces succès.

Pas d'informations fiables.

III. DONNÉES CONTRIBUANT À LA PRÉPARATION DE L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

INTEGRATION DE LA GESTION DES RESSOURCES ZOOGENETIQUES AVEC LA GESTION DES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES, GENETIQUES FORESTIERES ET GENETIQUES AQUATIQUES

1. Veuillez indiquer dans quelle mesure la gestion des ressources zoogénétiques est intégrée dans votre pays avec la gestion des ressources phytogénétiques, génétiques forestières et génétiques aquatiques. Veuillez décrire la collaboration en incluant, le cas échéant, une description des bénéfices obtenus par la poursuite d'une approche collaborative.

	Étendue de la collaboration	Description
Développement de plans d'action et de stratégies conjoints	limitée	Il existe 4 départements ministériels indépendants concernés par les ressources génétiques: le Ministère de l'Elevage, le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Environnement Eaux & Forêts. Le cadre de concertation entre ces 4 départements est très limité. Cependant au cours de ces dernières années un cadre de concertation sur la diversité biologique (CDB) a été initié. Avec un financement FEM/PNUD, un projet intitulé "Planification nationale sur la diversité biologique et la mise en oeuvre en Guinée du plan stratégique de la convention sur la diversité biologique, 2011-2020 et les objectifs d'Aichi" est en cours de formulation au niveau du Ministère de l'Environnement et des Eaux & Forêts.
Collaboration dans la caractérisation, la réalisation d'enquêtes et le suivi des ressources génétiques, les environnements de production ou les écosystèmes	limitée	En matière d'enquêtes sur les environnements de production de l'élevage, le PROGEBE a collaboré de façon ponctuelle avec l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG).
Collaboration en matière d'amélioration génétique	limitée	En matière d'amélioration génétique des RGA, des collaborations ont été développées dans les années 70, 80 et 90 avec la Coopération Soviétique, la FAO, ITC, ZOOCONSULT, CEDEAO.
Collaboration en matière de développement de produits et/ou de commercialisation	limitée	Des programmes ont été développés dans les années 70 avec la Coopération Soviétique pour la production de vaccins pour les bovins, ovins, caprins et volailles.

	Étendue de la collaboration	Description
Collaboration à des stratégies, programmes ou projets de conservation	limitée	Le PROGEBE a initié un programme de conservation et d'amélioration du bétail ruminant endémique dans ses écosystèmes naturels en partenariat avec la Direction nationale des Eaux & Forêts, du Centre d'observation et de suivi environnemental et des Centres d'Appui à l'Elevage de Boké et Famoila.
Collaboration dans la sensibilisation aux rôles et aux valeurs des ressources génétiques	limitée	Le ministère de l'Elevage collabore avec la FAO.
Activités de formation et/ou programmes d'enseignement traitant des ressources génétiques d'une manière intégrée	limitée	Le ministère de l'Elevage collabore avec les instituts nationaux de formation en zootechnie (ISAV/Faranah) et Médecine Vétérinaire (ISSMV/Dalaba).
Collaboration dans la mobilisation de ressources pour la gestion des ressources génétiques	limitée	Pour la gestion des RGA seul le PROGEBE est en cours au niveau du Ministère de l'Elevage grâce au financement de la BAD, du FEM et du Gouvernement.

2. Veuillez décrire autres types de collaboration.

Dans le cadre du PROGEBE, des actions ont été initiées non seulement pour l'amélioration de la productivité du bétail, mais aussi pour la sauvegarde de son environnement (POAS et forêts communautaires).

3. Le cas échéant, veuillez décrire les bénéfices qui pourraient être obtenus dans votre pays par le renforcement de la collaboration dans la gestion des ressources génétiques des secteurs animal, végétal, forestier et aquatique. Si des plans spécifiques pour accroître la collaboration sont en place, veuillez décrire ces plans et les bénéfices prévus.

Résolution de la problématique de la gestion des terroirs, intégration des activités agricoles et pastorales, élaboration et mise en oeuvre de conventions locales permettant une exploitation consensuelle des ressources naturelles.

4. Veuillez décrire les facteurs qui facilitent ou entravent les approches collaboratives dans la gestion des ressources génétiques dans votre pays.

La majorité des éleveurs sont aussi des agriculteurs, l'apport de l'élevage dans la production agricole (fumure, traction animale), l'apport de l'agriculture à l'élevage (résidus de récolte et sous-produits agricoles).

Le caractère extensif des activités agricoles et pastorales peut entraver la collaboration (persistance des conflits).

5. S'il existe des contraintes, veuillez indiquer ce que doit être fait pour les surmonter.

Sensibilisation, mise en oeuvre de la législation, établissement de conventions locales, intensification des productions.

GESTION DES RESSOURCES ZOOGENETIQUES ET LA FOURNITURE DE SERVICES ECOSYSTEMIQUES DE REGULATION ET DE SOUTIEN

6. Est-ce que les politiques, plans ou stratégies de votre pays pour la gestion des ressources zoogénétiques incluent des mesures abordant spécifiquement les rôles des animaux d'élevage dans la fourniture de services écosystémiques de régulation et/ou de soutien?

Services écosystémiques de régulation: "Bénéfices issus de la régulation des processus des écosystèmes" – Millennium Ecosystem Assessment. 2005. Ecosystems and human well-being: synthesis. Washington D.C., Island Press (disponible sur <http://millenniumassessment.org/documents/document.356.aspx.pdf>), page 40. Services écosystémiques de soutien: "Services nécessaires à l'octroi de tous les autres services fournis par les écosystèmes" – Millennium Ecosystem Assessment. 2005. Ecosystems and human well-being: synthesis. Washington D.C., Island Press (disponible sur <http://millenniumassessment.org/documents/document.356.aspx.pdf>), page 40.

- oui
 non

6.1. Si oui, veuillez décrire ces mesures et indiquer quels services de soutien et/ou de régulation son visés, et dans quels systèmes de production.

Les suivants pourraient être des exemples de services écosystémiques de soutien et de régulation fournis par les animaux d'élevage: la création ou le maintien des habitats naturels (par ex. grâce au pâturage); la dispersion des graines (par ex. dans les excréments ou sur le pelage des animaux); en favorisant la croissance des plantes (par ex. stimulation de la croissance par le pâturage ou le broutement); la formation du sol (par ex. par l'apport de fumier); le recyclage des nutriments du sol (par ex. par l'apport de fumier); la régulation de la qualité du sol (par ex. en affectant la structure du sol et la capacité de rétention d'eau par le piétinement ou l'épandage de fumier); le contrôle des mauvaises herbes et des espèces envahissantes (par ex. en pâturant ou en broutant les plantes envahissantes); la régulation du climat (par ex. en promouvant la séquestration du carbone par l'épandage de fumier); en améliorant les niveaux de pollinisation (par ex. en créant des habitats pour les pollinisateurs); le contrôle de incendies (par ex. en enlevant la biomasse qui pourrait raviver le feu); le contrôle des avalanches (par ex. maintenir la végétation courte réduit le risque de glissement de la neige); la régulation de l'érosion (par ex. de façon indirecte à travers les services de contrôle des incendies); le maintien de la quantité et de la qualité de l'eau (par ex. effet indirect du contrôle de l'érosion); la gestion des résidus des récoltes (par ex. la consommation par les animaux des résidus non désirés des récoltes); la régulation des organismes nuisibles (par ex. par la destruction des organismes ou de leurs habitats); la régulation des maladies (par ex. par la destruction des vecteurs des maladies ou de leurs habitats); la régulation des quantités d'eau – le contrôle des inondations (par ex. effet indirect à travers le contrôle des incendies et de l'érosion).

Pas de politiques spécifiques.

6.1.1 Veuillez décrire quel a été le résultat de ces mesures en termes de la fourniture des services écosystémiques respectifs (y compris une indication de l'étendue des résultats obtenus).

Néant.

6.1.2 Veuillez décrire quel a été le résultat de ces mesures en termes de l'état des ressources zoogénétiques et leur gestion (y compris une indication de l'étendue des résultats obtenus).

Néant.

7. Est-ce que les politiques, plans ou stratégies pour la gestion des ressources zoogénétiques incluent des mesures abordant spécifiquement les problèmes environnementaux liés à la production animale?

Des exemples seraient l'utilisation d'espèces ou de races précises moins nuisantes au milieu dans un écosystème donné ou l'adaptation des objectifs de sélection à la production d'animaux avec des caractéristiques qui les feraient plus respectueux de l'environnement.

- oui
 non

7.1. Si oui, veuillez décrire ces mesures et indiquer les problèmes environnementaux ciblés, et dans quels systèmes de production.

La lutte contre les feux de brousse, le déboisement abusif, la création de forêts communautaires et l'amélioration de parcours à bétail, la gestion de la transhumance (balisage des pistes, aménagements de points d'eau), sensibilisation, organisation de réunions, visites d'échanges entre éleveurs de différentes communautés.

7.1.1 Veuillez décrire quel a été le résultat de ces mesures en termes de la réduction du problème environnemental respectif (y compris une indication de l'étendue des résultats obtenus).

Diminution des surfaces brûlées de 20%, la régénération de la flore et retour de la faune.

7.1.2 Veuillez décrire quel a été le résultat de ces mesures en termes de l'état des ressources zoogénétiques et leur gestion (y compris une indication de l'étendue des résultats obtenus).

Réduction des conflits, stabilisation des troupeaux, la réduction des périodes de disette.

8. Veuillez décrire les difficultés ou problèmes rencontrés ou prévisibles dans la mise en œuvre dans votre pays de mesures visant à promouvoir la fourniture des services écosystémiques de régulation et de soutien ou à la réduction de problèmes environnementaux.

La réticence de certains groupes d'acteurs dont les intérêts peuvent être menacés, la tenure des terres dans les localités.

9. Veuillez fournir des exemples dans lesquels le rôle de la production animale ou de ressources zoogénétiques précises est particulièrement important dans la fourniture de services écosystémiques de régulation et/ou de soutien dans votre pays. Veuillez aussi décrire des exemples dans lesquels différentes ressources zoogénétiques sont importantes en termes de réduction des effets environnementaux défavorables de la production animale.

Valorisation des terres marginales par l'élevage extensif (Bowé), transformation de fourrages grossiers en produits animaux de haute valeur nutritive (plaines du littoral de la Basse Guinée).

10. Veuillez décrire les démarches potentielles que pourrait entreprendre votre pays pour développer ou fortifier les liens positifs existant entre la gestion des ressources zoogénétiques et la fourniture de services écosystémiques de régulation et/ou de soutien ou la réduction de problèmes environnementaux. Si votre pays a prévu d'entreprendre d'actions futures dans ce domaine, veuillez décrire les plans prévus.

Exploration des possibilités de collaboration avec les sociétés minières dans le domaine de la gestion des espaces. Développement d'activités d'élevage autour des aires protégées.

11. Veuillez fournir des détails supplémentaires sur les liens entre la gestion des ressources zoogénétiques dans votre pays et la fourniture de services écosystémiques de soutien et/ou de régulation et/ou la réduction de problèmes environnementaux.

Envisager avec les sociétés la mise en place de structures mixtes de gestion des espaces, la réhabilitation des surfaces exploitées, mise en défense des zones d'élevage, création de ranchs. Elevage d'espèces sauvages apparentées aux espèces domestiques (aulacodes, etc).

IV. RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES – 2007 À 2013

Note: Veuillez fournir des détails supplémentaires dans les zones de texte situées sous chaque question, en incluant, le cas échéant, les raisons pour lesquelles l'action n'a pas été entreprise.

DOMAINE PRIORITAIRE 1: CARACTERISATION, INVENTAIRE ET SURVEILLANCE DES TENDANCES ET DES RISQUES ASSOCIES

- L'état de l'inventaire et de la caractérisation des ressources zoogénétiques
- L'état des programmes de surveillance et des systèmes d'alerte rapide et d'intervention dans les pays
- L'état des normes techniques et des protocoles internationaux pour la caractérisation, l'inventaire et la surveillance

1. Quelle option ci-dessous décrit au mieux les progrès accomplis par votre pays dans la mise en place d'un inventaire des ressources zoogénétiques de toutes les espèces d'animaux d'élevage d'importance économique (PS 1, Action 1)?

Glossaire: Un inventaire est une liste complète de toutes les différentes races présentes dans un pays.

- a. Inventaire complété avant l'adoption du PAM
- b. Inventaire complété après l'adoption du PAM
- c. Inventaire complété partiellement (quelques progrès depuis l'adoption du PAM)
- d. Inventaire complété partiellement (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)

Veuillez fournir des détails supplémentaires:

L'inventaire des ressources zoogénétiques n'a pas été effectué à cause du manque de ressources nécessaires et de l'instabilité politique du pays durant ces dernières années.

2. Quelle option ci-dessous décrit au mieux les progrès accomplis par votre pays dans la mise en place d'études de caractérisation phénotypique sur la morphologie, la performance, la localisation, les milieux de production et sur toutes les caractéristiques spécifiques des espèces d'animaux d'élevage d'importance économique (PS 1, Actions 1 et 2)?

- a. Études approfondies menées avant l'adoption du PAM
- b. Informations suffisantes produites grâce aux progrès accomplis depuis l'adoption du PAM
- c. Quelques informations produites (quelques progrès depuis l'adoption du PAM)
- d. Quelques informations produites (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Aucune information, mais action prévue et financement identifié
- f. Aucune information, mais action prévue et financement recherché
- g. Aucun

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Depuis la publication du premier rapport, les activités ont tourné au ralenti à cause du manque de financement dans le secteur.

3. Quelle option ci-dessous décrit au mieux les progrès accomplis par votre pays dans la caractérisation moléculaire des ressources zoogénétiques de toutes les espèces d'animaux d'élevage d'importance économique (PS 1)?

- a. Études approfondies menées avant l'adoption du PAM
- b. Informations suffisantes produites grâce aux progrès accomplis depuis l'adoption du PAM
- c. Quelques informations produites (quelques progrès depuis l'adoption du PAM)
- d. Quelques informations produites (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Aucune information, mais action prévue et financement identifié
- f. Aucune information, mais action prévue et financement recherché
- g. Aucun

Veillez fournir des détails supplémentaires:

La caractérisation moléculaire n'a été effectuée chez aucune espèce d'élevage d'importance économique par manque de financement, de ressources humaines qualifiées .

4. Votre pays a-t-il conduit une enquête de base sur les effectifs des ressources zoogénétiques pour toutes les espèces d'animaux d'élevage d'importance économique (PS 1, Action 1)?

Glossaire: Une enquête de base fournit un point de référence pour la surveillance des tendances de la population. L'effectif de la population décrit la taille totale d'une population de race nationale (idéalement, aussi la proportion qui est couramment utilisée pour la reproduction et le nombre d'animaux reproducteurs mâles et femelles).

- a. Oui, enquête de base conduite avant l'adoption du PAM
- b. Oui, enquête de base conduite ou entamée après l'adoption du PAM
- c. Oui, enquête de base conduite pour certaines espèces (progrès dans l'étendue de l'enquête depuis l'adoption du PAM)
- d. Oui, enquête de base conduite pour certaines espèces (aucun progrès dans l'étendue de l'enquête depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Des enquêtes de référence ont été menées en 2009 et 2010 par le PROGEBE : enquêtes communautaires (MARF),

enquêtes troupeaux, enquêtes ménages, définition des indicateurs de gestion des ressources naturelles. Des enquêtes de fin de projet ont été aussi menées en 2012. Il faut noter que ces enquêtes n'ont pas une couverture nationale; elles ne couvraient que des sites pilotes du projet.

5. Votre pays a-t-il établi les responsabilités des institutions pour la surveillance des tendances concernant les ressources zoogénétiques (PS 1, Action 3)?

Glossaire: La surveillance est un ensemble systématique d'activités entreprises pour documenter les changements de taille et de structure des ressources zoogénétiques dans le temps.

- a. Oui, établissement des responsabilités avant l'adoption du PAM
- b. Oui, établissement des responsabilités après l'adoption du PAM
- c. Non, mais action prévue et financement identifié
- d. Non, mais action prévue et financement recherché
- e. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Manque de ressources financières permettant le suivi régulier des activités.

6. Votre pays a-t-il établi les protocoles (détails de calendrier, objectifs et méthodes) pour la mise en place d'un programme de surveillance de l'état des ressources zoogénétiques (PS 2)?

- a. Oui, établissement de protocoles avant l'adoption du PAM
- b. Oui, établissement de protocoles après l'adoption du PAM
- c. Non, mais action prévue et financement identifié
- d. Non, mais action prévue et financement recherché
- e. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Aucun programme de surveillance n'a été établi.

7. Les effectifs et les tendances des ressources zoogénétiques de votre pays sont-ils régulièrement surveillés pour toutes les espèces d'animaux d'élevage d'importance économique (PS 1, Action 2)?

- a. Oui, surveillance régulière instituée avant l'adoption du PAM
- b. Oui, surveillance régulière instituée après l'adoption du PAM
- c. Oui, surveillance régulière instituée pour certaines espèces (progrès depuis l'adoption du PAM)
- d. Oui, surveillance régulière instituée pour certaines espèces (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Le dernier recensement national du cheptel a eu lieu en l'an 2000.

8. Quels critères votre pays utilise-t-il pour évaluer l'état de danger des ressources zoogénétiques (PS 1, Action 7)?

Glossaire: La FAO a développé des critères utilisés pour attribuer les catégories de risque aux races sur la base de la taille et de la structure de leur population. (Pour de plus amples renseignements, voir: <http://www.fao.org/docrep/011/a1250f/a1250f00.htm>).

- a. Critères de la FAO
- b. Critères nationaux différents par rapport aux critères de la FAO
- c. Autres critères (par ex. définis par des organismes internationaux telles que l'Union Européenne)

- d. Aucun critère

Veillez fournir des détails supplémentaires. Le cas échéant, veuillez décrire vos critères nationaux ou fournir le lien au site internet se reportant aux critères de l'organisme international:

Pour le moment aucune ressource zoogénétique n'est en danger.

9. Votre pays a-t-il établi des systèmes d'alerte rapide opérationnels (<http://www.fao.org/docrep/meeting/021/K3812f.pdf>) qui prévoient des mesures immédiates pour protéger les races menacées de toutes les espèces importantes d'animaux d'élevage (PS 1, Action 7)?

- a. Oui, établissement d'un système global avant l'adoption du PAM
- b. Oui, établissement d'un système global après l'adoption du PAM
- c. Pour certaines espèces et races (progrès depuis l'adoption du PAM)
- d. Pour certaines espèces et races (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Aucune race n'a été identifiée comme menacée de disparition.

10. Votre pays est-il en train de conduire une recherche pour élaborer des méthodes, des normes techniques ou des protocoles pour la caractérisation phénotypique ou moléculaire, l'évaluation, l'estimation ou la comparaison des races (PS 2, Action 2)?

- a. Oui, recherche entamée avant l'adoption du PAM
- b. Oui, recherche entamée après l'adoption du PAM
- c. Non, mais action prévue et financement identifié
- d. Non, mais action prévue et financement recherché
- e. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Perspectives de réaliser cette activité avec des partenaires comme le WALIC.

11. Votre pays a-t-il identifié les barrières et les obstacles majeurs à l'amélioration de ses programmes d'inventaire, de caractérisation et de surveillance?

- a. Oui
- b. Non
- c. Pas de barrières ni d'obstacles majeurs existant. Ensemble de programmes d'inventaire, de caractérisation et de surveillance en place.

Veillez fournir des détails supplémentaires. Si des barrières et des obstacles ont été identifiés, veuillez les énumérer:

Manque de financement, insuffisance de ressources humaines qualifiées.

12. Le cas échéant, veuillez énumérer les mesures prioritaires à adopter pour affronter ces barrières et ces obstacles et pour améliorer les programmes d'inventaire, de caractérisation et de surveillance:

Recherche de financement et renforcement de capacité des cadres.

13. Veuillez ajouter d'autres commentaires sur les activités de votre pays concernant le Domaine Prioritaire 1: Caractérisation, inventaire et surveillance des tendances et risques associés (y compris la coopération régionale et internationale)

Note: Il n'est pas nécessaire de répéter l'information fournie dans les sections précédentes. Le cas échéant, veuillez fournir des références croisées.

L'inventaire et la caractérisation sont des étapes préalables pour la mise en oeuvre d'un programme d'amélioration génétique.

DOMAINE PRIORITAIRE 2: UTILISATION DURABLE ET MISE EN VALEUR

- L'état des politiques nationales en matière d'utilisation durable des ressources zoogénétiques
- L'état des stratégies et des programmes nationaux de valorisation des espèces et des races
- L'état des initiatives visant à promouvoir des approches fondées sur les écosystèmes agricoles

14. Votre pays a-t-il en place des politiques nationales adéquates à jour visant à promouvoir l'utilisation durable des ressources zoogénétiques (PS 3)? (voir également questions 46 et 54)

- a. Oui, avant l'adoption du PAM
- b. Oui, politiques en place ou à jour après l'adoption du PAM
- c. Non, mais action prévue et financement identifié
- d. Non, mais action prévue et financement recherché
- e. Non

Veuillez fournir des détails supplémentaires. Si disponible, veuillez fournir le texte des politiques ou un lien au document:

Des politiques globales visant l'amélioration de l'élevage ont été élaborées, mais il n'y a pas de politiques spécifiques liées à l'utilisation durable des RGA.

15. Ces politiques abordent-elles la question de l'intégration des approches fondées sur les écosystèmes agricoles pour la gestion des ressources zoogénétiques dans votre pays (PS 5)? (voir également questions 46 et 54)

Glossaire: L'approche écosystémique est une stratégie de gestion intégrée des terres, de l'eau et des ressources vivantes, qui favorise la conservation et l'utilisation durable d'une manière équitable. (Pour de plus amples renseignements, voir: <http://www.cbd.int/ecosystem/description.shtml>).

- a. Oui
- b. Non, mais mise à jour des politiques prévue et financement identifié
- c. Non, mais action prévue et financement recherché
- d. Non

Veuillez fournir des détails supplémentaires:

Ces aspects seront pris en compte lors de l'élaboration de futurs projets.

16. Est-ce qu'il existe dans votre pays des programmes de valorisation des races pour toutes les principales espèces et races, et est-ce que ces programmes sont révisés régulièrement dans le but de répondre aux besoins économiques et sociaux prévisibles et à la demande des marchés (PS 4, Action 2)?

- a. Oui, avant l'adoption du PAM
- b. Oui, mis en place après l'adoption du PAM
- c. Pour certaines espèces et races (la couverture a progressé depuis l'adoption du PAM)
- d. Pour certaines espèces et races (la couverture n'a pas progressé depuis l'adoption du PAM)

- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

L'approche du Projet Régional de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique en Afrique de l'Ouest (PROGEBE) sur l'amélioration génétique de la race locale bovine Ndama à travers la sélection à noyau ouvert en est une illustration.

17. La planification à long terme de l'utilisation durable – notamment, le cas échéant, les programmes stratégiques de sélection – est-elle prévue pour toutes les espèces et races principales d'animaux d'élevage (PS 4, Action 1)?

- a. Oui, avant l'adoption du PAM
- b. Oui, après l'adoption du PAM
- c. Pour certaines espèces et races (quelques progrès depuis l'adoption du PAM)
- d. Pour certaines espèces et races (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Les premiers programmes de sélection sont menés sur le bovin local Ndama; par la suite suivront les ovins et les caprins. Ces programmes seront pilotés par les centres d'appui à l'élevage de Boké et de Famoila.

18. Les barrières et les obstacles majeurs à l'amélioration de l'utilisation durable et de la mise en valeur des ressources zoogénétiques ont-ils été identifiés dans votre pays?

- a. Oui
- b. Non
- c. Pas de barrières ni d'obstacles majeurs existant. Ensemble de mesures pour l'utilisation durable et la mise en valeur en place.

Veillez fournir des détails supplémentaires. Si des barrières et des obstacles ont été identifiés, veuillez les énumérer:

Manque de financement, insuffisance de ressources humaines qualifiées.

19. Votre pays a-t-il évalué les impacts à long terme de l'utilisation des races exotiques sur les races localement adaptées (par ex. économiques, environnementaux, génétiques) et sur la sécurité alimentaire (PS 4, Action 1)?

Glossaire: Les races exotiques sont des races qui sont maintenues dans une zone différente de celle dans laquelle elle ont été développées. Les races exotiques comprennent à la fois les races récemment introduites et celles continuellement importées. Races localement adaptées: races qui ont été dans le pays pendant un temps suffisant pour être génétiquement adaptées à un ou plusieurs systèmes traditionnels de production ou environnements du pays. L'expression "temps suffisant" fait référence au temps de présence dans un ou plusieurs systèmes traditionnels de production ou environnements du pays. Prenant en compte aspects culturels, sociaux et génétiques, une période de 40 ans et six générations de l'espèce respective pourrait être considérée comme valeur de référence pour "temps suffisant", sous réserve de circonstances nationales spécifiques.

- a. Aucune race exotique utilisée pour la production agricole
- b. Oui, évaluation introduite avant l'adoption du PAM
- c. Oui, évaluation introduite après l'adoption du PAM
- d. Non, mais action prévue et financement identifié
- e. Non, mais action prévue et financement recherché
- f. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

L'introduction de races peut avoir des impacts surtout du point de vue génétique; chez les ruminants par exemple, la singularité génétique "trypanotolérance" risque d'être diluée.

20. Les systèmes d'enregistrement et les structures organisationnelles des programmes de sélection ont-ils été mis en place ou renforcés (PS 4, Action 3)?

- a. Oui, mise en place de systèmes d'enregistrement et de structures organisationnelles suffisants avant l'adoption du PAM
- b. Oui, mise en place de systèmes d'enregistrement et de structures organisationnelles suffisants en raison des progrès accomplis depuis l'adoption du PAM
- c. Oui, mise en place partielle de systèmes d'enregistrement et de structures organisationnelles (mise en place ou renforcement après l'adoption du PAM)
- d. Oui, mise en place partielle de systèmes d'enregistrement et de structures organisationnelles (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veuillez fournir des détails supplémentaires:

Cette activité concerne les acteurs impliqués dans le programme de sélection du bovin N'dama (centre d'appui à l'élevage de Boké et de Famoïla, troupeaux multiplicateurs).

21. Dans votre pays, des mécanismes sont-ils en place pour faciliter les interactions entre tous les intervenants, disciplines scientifiques et secteurs concernés en tant qu'éléments de la planification du développement de l'utilisation durable (PS 5, Action 3)?

- a. Oui, mécanismes détaillés en place avant l'adoption du PAM
- b. Oui, mécanismes détaillés en place en raison des progrès accomplis depuis l'adoption du PAM
- c. Oui, présence partielle de mécanismes (mise en place ou renforcement après l'adoption du PAM)
- d. Oui, présence partielle de mécanismes (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veuillez fournir des détails supplémentaires:

Ces mécanismes seront inclus dans la conception des futurs programmes.

22. Dans votre pays, des mesures ont-elles été mises au point pour communiquer des informations aux agriculteurs et aux éleveurs afin de leur faciliter l'accès aux ressources zoogénétiques (PS 4, Action 7)?

- a. Oui, mise au point de mesures détaillées avant l'adoption du PAM
- b. Oui, mise au point de mesures détaillées en raison des progrès accomplis depuis l'adoption du PAM
- c. Oui, mise au point partielle de mesures (mise au point ou renforcement après l'adoption du PAM)
- d. Oui, mise au point partielle de mesures (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veuillez fournir des détails supplémentaires:

Information sur les possibilités d'acquisition d'animaux de valeur (reproducteurs et animaux de trait).

23. Votre pays a-t-il conçu des accords pour le partage équitable des avantages découlant de l'accès aux ressources génétiques, de leur utilisation et de leur valorisation ainsi que des savoirs traditionnels associés (PS 3, Action 2)?

- a. Oui, nombre suffisant de mesures (politiques et/ou accords) avant l'adoption du PAM
- b. Oui, nombre suffisant de mesures (politiques et/ou accords) en raison des progrès accomplis depuis l'adoption du PAM
- c. Oui, quelques mesures, politiques et/ou accords (quelques progrès depuis l'adoption du PAM)
- d. Oui, quelques mesures, politiques et/ou accords (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais des politiques et/ou accords sont en préparation
- f. Non, mais des politiques et/ou accords sont prévus
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

A inclure dans les futurs programmes.

24. Dans votre pays, les programmes de formation et d'appui technique pour les activités de sélection des communautés d'éleveurs ont-ils été établis ou renforcés (PS 4, Action 1)?

- a. Oui, nombre suffisant de programmes avant l'adoption du PAM
- b. Oui, nombre suffisant de programmes en raison des progrès accomplis depuis l'adoption du PAM
- c. Oui, quelques programmes (quelques progrès depuis l'adoption du PAM)
- d. Oui, quelques programmes (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Dans le cadre du PROGEBE, renforcement des capacités des agro-éleveurs en matière de techniques d'élevage, de gestion des troupeaux et d'amélioration génétique.

25. Dans votre pays, les priorités concernant les futurs programmes techniques de formation et d'appui pour renforcer l'utilisation et la valorisation des ressources zoogénétiques ont-elles été identifiées (PS 4, paragraphe 42)?

- a. Oui, identification et mise à jour des priorités depuis l'adoption du PAM
- b. Oui, identification des priorités avant l'adoption du PAM, mais aucune mise à jour
- c. Non, mais action prévue et financement identifié
- d. Non, mais action prévue et financement recherché
- e. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

A envisager avec les structures de formation.

26. Dans votre pays, des initiatives ont-elles été réalisées pour évaluer et soutenir les systèmes de production indigènes ou locaux, et les savoirs et les pratiques traditionnels connexes, associés aux ressources zoogénétiques (PS 6, Action 1, 2)?

- a. Oui, mise en place de mesures suffisantes avant l'adoption du PAM
- b. Oui, mise en place de mesures suffisantes en raison des progrès accomplis depuis l'adoption du PAM
- c. Oui, quelques mesures (mise en place ou renforcement après l'adoption du PAM)

- d. Oui, quelques mesures (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Formation des agro-éleveurs en techniques d'élevage: fabrication locale de pierres à lécher, collecte de résidus de récolte, mise en place de parcelles fourragères, complémentation alimentaire à partir des produits locaux, sélection de reproducteurs.

27. Dans votre pays, des initiatives ont-elles été réalisées pour promouvoir les produits issus d'espèces indigènes et locales et de races localement adaptées, et pour faciliter l'accès aux marchés (PS 6, Action 2, 4)?

- a. Oui, mise en place de mesures suffisantes avant l'adoption du PAM
- b. Oui, mise en place de mesures suffisantes en raison des progrès accomplis depuis l'adoption du PAM
- c. Oui, quelques mesures (mise en place ou renforcement après l'adoption du PAM)
- d. Oui, quelques mesures (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Mise en place de mini-laiteries, de marchés à bétail, d'aires d'abattage en milieu rural (PROGEBE).

28. Le cas échéant, veuillez énumérer les conditions prioritaires permettant d'améliorer l'utilisation durable et la valorisation des ressources zoogénétiques dans votre pays:

Organisation et formation des acteurs des filières.

29. Veuillez ajouter d'autres commentaires sur les activités de votre pays concernant le Domaine Prioritaire 2: Utilisation durable et Mise en valeur (y compris la coopération régionale et internationale)

Note: Il n'est pas nécessaire de répéter l'information fournie dans les sections précédentes. Le cas échéant, veuillez fournir des références croisées.

Renforcement de la coopération entre acteurs du secteur tant au niveau national que régional.

DOMAINE PRIORITAIRE 3: CONSERVATION

- L'état des politiques de conservation nationales
- L'état des programmes de conservation *in situ* et *ex situ*
- L'état des stratégies régionales et mondiales de conservation à long terme et des accords sur les normes techniques de conservation

30. Votre pays évalue-t-il régulièrement les facteurs responsables de l'érosion des ressources zoogénétiques (PS 7, Action 2)?

- a. Aucune érosion
- b. Oui, mise en œuvre d'évaluations régulières avant l'adoption du PAM

- c. Oui, mise en œuvre d'évaluations régulières depuis l'adoption du PAM
- d. Non, mais action prévue et financement identifié
- e. Non, mais action prévue et financement recherché
- f. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Pas de risque d'érosion manifeste

31. Quels facteurs ou motivations sont-ils responsables de l'érosion des ressources zoogénétiques? Veuillez décrire les facteurs en précisant les races ou espèces qui sont affectées:

Néant.

32. Votre pays a-t-il mis en place des politiques et des programmes de conservation pour protéger les races localement adaptées à risque de toutes les espèces importantes d'animaux d'élevage (PS 7, PS 8 et PS 9)?

Glossaire: Races localement adaptées: races qui ont été dans le pays pendant un temps suffisant pour être génétiquement adaptées à un ou plusieurs systèmes traditionnels de production ou environnements du pays. L'expression "temps suffisant" fait référence au temps de présence dans un ou plusieurs systèmes traditionnels de production ou environnements du pays. Prenant en compte aspects culturels, sociaux et génétiques, une période de 40 ans et six générations de l'espèce respective pourrait être considérée comme valeur de référence pour "temps suffisant", sous réserve de circonstances nationales spécifiques.

- a. Le pays ne nécessite pas de politiques ou de programmes car aucune des races localement adaptées est à risque
- b. Oui, mise en place de politiques et programmes détaillés avant l'adoption du PAM
- c. Oui, mise en place de politiques et programmes détaillés en raison des progrès accomplis depuis l'adoption du PAM
- d. Pour certaines espèces et races (progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Pour certaines espèces et races (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- f. Non, mais action prévue et financement identifié
- g. Non, mais action prévue et financement recherché
- h. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Aucune race n'a été identifiée comme menacée.

33. Si des politiques et programmes de conservation sont en place, sont-ils régulièrement évalués ou révisés (PS 7, Action 1; PS 8, Action 1; et PS 9, Action 1)?

- a. Oui
- b. Non, mais action prévue et financement identifié
- c. Non, mais action prévue et financement recherché
- d. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Pas de risque identifié.

34. Votre pays a-t-il des mesures de conservation in situ en place pour les races localement adaptées menacées d'extinction et pour empêcher que les races tombent dans une situation à risque (PS 8 et PS 9)?

Glossaire: Races localement adaptées: races qui ont été dans le pays pendant un temps suffisant pour être génétiquement adaptées à un ou plusieurs systèmes traditionnels de production ou environnements du pays. L'expression "temps suffisant" fait référence au temps de présence dans un ou plusieurs systèmes traditionnels de production ou environnements du pays. Prenant en compte aspects culturels, sociaux et génétiques, une période de 40 ans et six générations de l'espèce respective pourrait être considérée comme valeur de référence pour "temps suffisant", sous réserve de circonstances nationales spécifiques.

- a. Le pays ne nécessite pas des mesures de conservation in situ car aucune des races localement adaptées est à risque
- b. Oui, pour toutes les races
- c. Pour certaines races (progrès depuis l'adoption du PAM)
- d. Pour certaines races (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Pas de race menacée d'extinction.

35. Votre pays a-t-il des mesures de conservation ex situ in vivo en place pour les races localement adaptées menacées d'extinction et pour empêcher que les races tombent dans une situation à risque (PS 8 et PS 9)?

Glossaire: Conservation ex situ in vivo - maintien de populations d'animaux vivants non élevés dans des conditions de gestion normales (par exemple en parcs zoologiques ou exploitations gouvernementales) et/ou en dehors de la zone dans laquelle ils ont évolué ou se trouvent encore de manière habituelle.

- a. Le pays ne nécessite pas des mesures de conservation ex situ in vivo car aucune des races localement adaptées est à risque
- b. Oui, pour toutes les races
- c. Pour certaines races (progrès depuis l'adoption du PAM)
- d. Pour certaines races (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Néant

36. Votre pays a-t-il des mesures de conservation ex situ in vitro en place pour les races localement adaptées menacées d'extinction et pour empêcher que les races tombent dans une situation à risque (PS 8 et PS 9)?

Glossaire: Conservation ex situ in vitro - conservation externe à l'animal vivant dans un environnement artificiel, dans des conditions cryogéniques incluant, entre autres, la cryoconservation des embryons, du sperme, des ovocytes, des cellules ou des tissus somatiques ayant le potentiel de reconstituer dans l'avenir des animaux vivants.

- a. Le pays ne nécessite pas des mesures de conservation ex situ in vitro car aucune des races localement adaptées est à risque
- b. Oui, pour toutes les races
- c. Pour certaines races (progrès depuis l'adoption du PAM)
- d. Pour certaines races (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Néant.

37. Veuillez décrire les mesures (en indiquant pour chacune si elles ont été introduites avant ou après l'adoption du PAM) ou fournir un lien Internet vers un document publié fournissant de plus amples informations:

Sans objet.

38. Si votre pays n'a établi aucun programme de conservation, représente-t-il une priorité pour l'avenir?

- a. Oui
- b. Non

Veuillez fournir des détails supplémentaires:

Avec le flux de gènes exotiques qui peut s'amplifier dans l'avenir, il importe de mettre en place des programmes de conservation.

39. Votre pays a-t-il identifié les barrières et obstacles majeurs au renforcement de la conservation de ses ressources zoogénétiques?

- a. Le pays ne nécessite pas de programmes de conservation car aucune des races localement adaptées est à risque
- b. Oui
- c. Non
- d. Pas de barrières ni d'obstacles majeurs existant. Ensemble de programmes de conservation en place

Veuillez fournir des détails supplémentaires. Si des barrières et des obstacles ont été identifiés, veuillez les énumérer:

Manque de financement....

40. Si votre pays possède des collections ex situ de ressources zoogénétiques, existe-il d'importantes lacunes dans ces collections (PS 9, Action 5)?

- a. Oui
- b. Non

Si oui, des priorités pour combler ces lacunes ont-elles été définies?

- a. Oui
- b. Non, mais action prévue et financement identifié
- c. Non, mais action prévue et financement recherché
- d. Non

Veuillez fournir des détails supplémentaires:

Pas de collections ex situ.

41. Dans votre pays, des arrangements sont-ils en place pour protéger les races et les populations menacées des catastrophes naturelles ou de celles provoquées par l'homme (DP 3)?

- a. Oui, mise en place d'arrangements avant l'adoption du PAM
- b. Oui, mise en place d'arrangements après l'adoption du PAM
- c. Non, mais action prévue et financement identifié
- d. Non, mais action prévue et financement recherché
- e. Non

Veuillez fournir des détails supplémentaires:

Soumission de mesures d'accompagnement aux sociétés minières dans les sites abritant les ressources génétiques.

42. Dans votre pays, des arrangements sont-ils en place pour l'utilisation du matériel génétique conservé après la disparition des ressources zoogénétiques (par exemple, en raison de catastrophes), y compris des arrangements favorisant la reconstitution des stocks (PS 9, Action 3)?

- a. Oui, mise en place d'arrangements avant l'adoption du PAM
- b. Oui, mise en place d'arrangements après l'adoption du PAM
- c. Non, mais action prévue et financement identifié
- d. Non, mais action prévue et financement recherché
- e. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Pas de menace d'extinction pour le moment.

43. Votre pays réalise-t-il des recherches pour adapter les méthodes, les protocoles et technologies existantes, ou pour en élaborer de nouvelles, pour la conservation in situ et ex situ des ressources zoogénétiques (PS 11, Action 1)?

- a. Oui, recherche entamée avant l'adoption du PAM
- b. Oui, recherche entamée depuis l'adoption du PAM
- c. Non, mais action prévue et financement identifié
- d. Non, mais action prévue et financement recherché
- e. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires. Si une recherche est en cours, veuillez la décrire brièvement:

Faiblesse des structures de recherche

44. Votre pays a-t-il mis en œuvre des programmes pour promouvoir la documentation et la diffusion des connaissances, des technologies et des meilleures pratiques de conservation (PS 11, Action 2)?

- a. Oui, mise en œuvre de programmes avant l'adoption du PAM
- b. Oui, mise en œuvre de programmes depuis l'adoption du PAM
- c. Non, mais action prévue et financement identifié
- d. Non, mais action prévue et financement recherché
- e. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

A prendre en compte dans les programmes futurs.

45. Quelles sont les conditions prioritaires de votre pays pour améliorer les mesures de conservation des ressources zoogénétiques? Le cas échéant, veuillez les énumérer et les décrire:

Protection de l'habitat naturel du bétail local; former les éleveurs en associations professionnelles.

46. Veuillez ajouter d'autres commentaires sur les activités de votre pays concernant le Domaine Prioritaire 3: Conservation (y compris la coopération régionale et internationale)

Note: Il n'est pas nécessaire de répéter l'information fournie dans les sections précédentes. Le cas échéant, veuillez fournir des références croisées.

Susciter la spécialisation dans l'élevage des espèces animales.

DOMAINE PRIORITAIRE 4: POLITIQUES, INSTITUTIONS ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

- L'état des institutions nationales pour la planification et l'application des mesures concernant les ressources zoogénétiques
- L'état du partage des informations
- L'état des capacités des services d'éducation et de recherche en matière de caractérisation, d'inventaire, de surveillance, d'utilisation durable, de valorisation et de conservation
- L'état de la sensibilisation aux rôles et aux valeurs des ressources zoogénétiques
- L'état des cadres politiques et juridiques régissant les ressources zoogénétiques

47. Votre pays a-t-il suffisamment de capacités institutionnelles nationales à l'appui d'une planification holistique du secteur de l'élevage (PS 12, Action 1)?

- a. Oui, suffisamment de capacités ont été mises en place avant l'adoption du PAM
- b. Oui, suffisamment de capacités sont mises en place grâce aux progrès réalisés après l'adoption du PAM
- c. Non, mais action prévue et financement identifié
- d. Non, mais action prévue et financement recherché
- e. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Les structures existantes manquent de personnel qualifié, d'infrastructures et de ressources financières.

48. Dans votre pays, quel est l'état actuel de la stratégie et du plan d'action pour les ressources zoogénétiques (PS 20)?

Glossaire: Stratégies et plans d'action nationaux pour les ressources zoogénétiques – une stratégie et un plan convenus par les parties prenantes et approuvés de préférence par le gouvernement, qui convertissent le Plan d'Action Mondial pour les Ressources Zoogénétiques, convenu au niveau international, en de mesures au niveau national ayant pour but d'assurer une approche stratégique et détaillée en matière d'utilisation durable, de valorisation et de conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

- a. La stratégie nationale et le plan d'action déjà approuvés sont actualisés (ou une nouvelle version a été approuvée)
- b. Complétés et approuvés par le gouvernement
- c. Complétés et approuvés par les parties prenantes
- d. En préparation
- e. Préparation prévue et financement identifié
- f. Activité prioritaire future
- g. Aucune planification

Veillez fournir des détails supplémentaires. Si disponible, veuillez inclure une copie de la stratégie et du plan d'action de votre pays, en tant que document séparé, ou ajouter le lien au document:

De nos jours, seul un projet pilote est impliqué dans la gestion des RGA (Cf. PROGEBE).

49. Est-ce que les ressources génétiques animales ont été incluses dans la Stratégie et le Plan d'Action National pour la Biodiversité de votre pays (<http://www.cbd.int/nbsap/>)?

- a. Oui
- b. Non, mais ils vont être abordés dans les futurs plans
- c. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Pas eu de financement sectoriel concernant les RGA.

50. Est-ce que les ressources zoogénétiques ont été incluses dans la stratégie, plan ou politique (ou instrument équivalent) en matière d'élevage de votre pays?

- a. Oui
- b. Non, mais elles seront incluses dans la prochaine stratégie, plan ou politique
- c. Non, les ressources zoogénétiques n'ont pas été incluses
- d. Non, le pays n'a pas de stratégie, plan ou politique nationale en matière d'élevage

Veillez fournir des détails supplémentaires. Si disponible, veuillez fournir le texte de la stratégie, plan ou politique ou un lien au texte:

Pas de ressources pour réaliser les projets identifiés.

51. Votre pays a-t-il établi ou renforcé la constitution d'une base de données nationale pour les ressources zoogénétiques (indépendante de DAD-IS) (PS 15, Action 4)?

- a. Oui, mise en place d'une base de données nationale avant l'adoption du PAM
- b. Oui, mise en place d'une base de données nationale en raison des progrès accomplis depuis l'adoption du PAM
- c. Oui, une base de données nationale est en place mais nécessite encore de renforcement (quelques progrès depuis l'adoption du PAM)
- d. Oui, une base de données nationale est en place mais nécessite encore de renforcement (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Nécessité d'équipement et formation du personnel.

52. Votre base de données nationale sur les ressources zoogénétiques a-t-elle été régulièrement mise à jour dans DAD-IS?

Veillez noter que la Commission des Ressources Génétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture a demandé à la FAO de produire des rapports sur l'état et sur les tendances au niveau mondial tous les deux ans.

- a. Oui, mise à jour régulière avant l'adoption du PAM
- b. Oui, mise à jour régulière après l'adoption du PAM
- c. Non, mais c'est une priorité future
- d. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Mise à jour en 2011.

53. Votre pays a-t-il établi un Comité Consultatif National pour les Ressources Zoogénétiques (PS 12, Action 3)?

- a. Oui, avant l'adoption du PAM
- b. Oui, après l'adoption du PAM

- c. Non, mais action prévue et financement identifié
- d. Non, mais action prévue et financement recherché
- e. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires. Si un Comité Consultatif National a été établi, veuillez énumérer ses principales fonctions:

Malheureusement ce comité n'est pas très opérationnel par manque de financement.

54. Existe-il une coordination et une interaction solides entre les Centres de Coordination Nationaux et les intervenants concernés par les ressources zoogénétiques, comme les professionnels de la sélection, les éleveurs, les organismes publics, les institutions de recherche et les organisations de la société civile (PS 12, Action 3)?

- a. Oui, coordination solide avant l'adoption du PAM
- b. Oui, coordination solide après l'adoption du PAM
- c. Non, mais action prévue et financement identifié
- d. Non, mais action prévue et financement recherché
- e. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Nécessité de financement pour le fonctionnement.

55. Le Centre de Coordination National (ou autres institutions) a-t-il entrepris des activités visant à sensibiliser le public aux rôles et aux valeurs des ressources zoogénétiques (PS 18)?

- a. Oui, activités commencées avant l'adoption du PAM
- b. Oui, activités commencées après l'adoption du PAM
- c. Non, mais activités prévues et financement identifié
- d. Non, mais activités prévues et financement recherché
- e. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Activités transversales menées à travers les projets.

56. Votre pays a-t-il des cadres politiques et juridiques nationaux pour la gestion des ressources zoogénétiques (PS 20)?

- a. Oui, des cadres politiques et juridiques exhaustifs en place et mis à jour avant l'adoption du PAM
- b. Oui, des cadres politiques et juridiques exhaustifs en place et mis à jour grâce aux progrès réalisés après l'adoption du PAM
- c. Oui, quelques politiques et lois nationales ont été mises en place (renforcement après l'adoption du PAM)
- d. Oui, quelques politiques et lois nationales ont été mises en place (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Nécessité de relecture des textes existants.

57. Laquelle des options suivantes décrit au mieux l'état des programmes de formation et de transfert de technologie en matière d'inventaire, de caractérisation, de surveillance, d'utilisation durable, de développement et de conservation des ressources zoogénétiques dans votre pays (PS 14, Action 1)?

- a. Programmes exhaustifs en place avant l'adoption du PAM
- b. Programmes exhaustifs en place grâce aux progrès réalisés après l'adoption du PAM
- c. Certains programmes existent (quelques progrès depuis l'adoption du PAM)
- d. Certains programmes existent (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Aucune, mais action prévue et financement identifié
- f. Aucune, mais action prévue et financement recherché
- g. Aucune

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Pas de ressources pour réaliser ces programmes

58. Des organisations (y compris, lorsque importantes, des organisations communautaires), des réseaux et des initiatives axés sur l'utilisation durable, la sélection et la conservation ont-ils été établis ou renforcés (PS 14, Action 3)?

- a. Oui, présence d'organisations, de réseaux et d'initiatives avant l'adoption du PAM
- b. Oui, présence d'organisations, de réseaux et d'initiatives en raison des progrès accomplis depuis l'adoption du PAM
- c. Oui, présence de quelques organisations, réseaux et initiatives (établissement ou renforcement depuis l'adoption du PAM)
- d. Oui, présence de quelques organisations, réseaux et initiatives (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Diminution de la fonctionnalité de ces organisations.

59. Existe-il des ONG nationales actives dans votre pays dans les domaines suivants?

Caractérisation

- a. Oui
- b. Non

Utilisation durable et mise en valeur

- c. Oui
- d. Non

Conservation des races menacées

- e. Oui
- f. Non

Si oui, veuillez énumérer les ONG nationales et fournir les liens de leurs sites web:

60. Votre pays a-t-il établi ou renforcé des institutions de recherche et d'éducation dans le domaine de la gestion des ressources zoogénétiques (PS 13, Action 3)?

- a. Oui, présence d'institutions adéquates de recherche et d'éducation avant l'adoption du PAM
- b. Oui, présence d'institutions adéquates de recherche et d'éducation en raison des progrès accomplis depuis l'adoption du PAM
- c. Oui, présence d'institutions de recherche et d'éducation mais renforcement encore nécessaire (progrès depuis l'adoption du PAM)
- d. Oui, présence d'institutions de recherche et d'éducation, mais renforcement encore nécessaire (aucun progrès depuis l'adoption du PAM)
- e. Non, mais action prévue et financement identifié
- f. Non, mais action prévue et financement recherché
- g. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Les 2 centres d'appui à l'élevage de Boké et de Famoila n'ont été réhabilités et équipés que partiellement par le PROGEBE.

61. Veuillez ajouter d'autres commentaires sur les activités de votre pays concernant le Domaine Prioritaire 4: Politiques, Institutions et Renforcement des Capacités (y compris la coopération régionale et internationale) (Note: Il n'est pas nécessaire de répéter l'information fournie dans les sections précédentes. Le cas échéant, veuillez fournir des références croisées.):

Il existe une synergie de coopération entre les institutions de formation et les services de l'élevage.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGENETIQUES

- L'état de la collaboration internationale pour planifier et appliquer les mesures concernant les ressources zoogénétiques
- L'état des ressources financières pour la conservation, l'utilisation durable et la valorisation des ressources zoogénétiques

62. Votre pays a-t-il établi ou renforcé la collaboration internationale dans les domaines suivants (PS 16)?

Caractérisation?

- a. Oui
- b. Non, mais action prévue et financement identifié
- c. Non, mais action prévue et financement recherché
- d. Non

Utilisation durable et mise en valeur?

- e. Oui
- f. Non, mais action prévue et financement identifié
- g. Non, mais action prévue et financement recherché
- h. Non

Conservation des races menacées?

- i. Oui
- j. Non, mais action prévue et financement identifié
- k. Non, mais action prévue et financement recherché
- l. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Q 62: Utilisation durable et mise en valeur: Dans le cadre de la préparation, de la formulation et de la mise en oeuvre du PROGEBE, la coopération internationale s'est établie dans les domaines suivants:

- Planification et application de mesures: FEM, PNUD, UNOPS, FAO, ILRI, ITC;
- Ressources financières: FEM, BAD.

63. Existe-il des ONG internationales actives dans votre pays dans les domaines suivants?
Caractérisation?

- a. Oui
- b. Non

Utilisation durable et mise en valeur?

- c. Oui
- d. Non

Conservation des races menacées

- e. Oui
- f. Non

Si oui, veuillez énumérer les ONG internationales:

64. Le financement national des programmes concernant les ressources zoogénétiques a-t-il augmenté depuis l'adoption du PAM?

- g. Oui
- a. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Implication de la Guinée dans la mise en oeuvre du WALIC.
Pas de races menacées.

65. Votre pays a-t-il reçu un financement externe pour la mise en oeuvre du PAM?

- a. Oui
- b. Non
- c. Non, car le pays ne reçoit pas normalement du financement externe

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Cet état de fait limite la mise en oeuvre du PAM.

66. Votre pays a-t-il soutenu ou participé à des programmes internationaux de recherche et d'éducation pour aider les pays en développement et les pays à économie en transition à mieux gérer les ressources zoogénétiques (PS 15 et 16)?

- a. Oui, soutien ou participation en place avant l'adoption du PAM et renforcement depuis l'adoption
- b. Oui, soutien ou participation en place avant l'adoption du PAM mais pas de renforcement depuis l'adoption

- c. Oui, soutien ou participation depuis l'adoption du PAM
- d. Non, mais action prévue et financement identifié
- e. Non, mais action prévue et financement recherché
- f. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Néant.

67. Votre pays a-t-il soutenu ou participé à des programmes visant à aider les pays en développement et les pays à économie en transition à obtenir la formation et les technologies et à établir leurs systèmes d'information (PS 15 et 16)?

- a. Oui, soutien ou participation en place avant l'adoption du PAM et renforcement depuis l'adoption
- b. Oui, soutien ou participation en place avant l'adoption du PAM mais pas de renforcement depuis l'adoption
- c. Oui, soutien ou participation depuis l'adoption du PAM
- d. Non, mais action prévue et financement identifié
- e. Non, mais action prévue et financement recherché
- f. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Néant.

68. Votre pays a-t-il accordé des financements à d'autres pays pour la mise en œuvre du Plan d'Action Mondial?

- a. Oui
- b. Non, mais action prévue et financement identifié
- c. Non, mais action prévue et financement recherché
- d. Non
- e. Non, car le pays n'est généralement pas un pays donateur

Veillez fournir des détails supplémentaires. Le cas échéant, veuillez préciser si le financement était bilatéral ou multilatéral; coopération ou aide à la recherche; et à qui et à quelle fin le financement a été donné:

Néant.

69. Votre pays a-t-il contribué à des activités coopératives internationales d'inventaire, de caractérisation et de surveillance qui impliquaient des pays partageant des races transfrontalières et des systèmes de production similaires (PS 1, Action 5)?

- a. Oui
- b. Non, mais action prévue et financement identifié
- c. Non, mais action prévue et financement recherché
- d. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Approche PROGEBE à travers la construction et la rénovation de plusieurs infrastructures dont les centres d'appui à l'élevage dans les pays qu'il couvre (Guinée, Sénégal, Gambie, Mali).

70. Votre pays a-t-il contribué à établir ou renforcer des systèmes ou réseaux d'information mondiaux ou régionaux liés à l'inventaire, la surveillance et la caractérisation des ressources zoogénétiques (PS 1, Action 6)?

- a. Oui
- b. Non, mais action prévue et financement identifié
- c. Non, mais action prévue et financement recherché
- d. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Néant.

71. Votre pays a-t-il contribué au développement de normes et protocoles techniques internationaux pour la caractérisation, l'inventaire et la surveillance des ressources zoogénétiques (PS 2)?

- a. Oui
- b. Non, mais action prévue et financement identifié
- c. Non, mais action prévue et financement recherché
- d. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Néant.

72. Votre pays a-t-il contribué au développement et à la mise en œuvre de programmes régionaux de conservation in situ pour les races menacées (PS 8, Action 2; PS 10, Action 1)?

- a. Oui
- b. Non, mais action prévue et financement identifié
- c. Non, mais action prévue et financement recherché
- d. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Cf PROGEBE.

73. Votre pays a-t-il contribué au développement et à la mise en œuvre de programmes régionaux de conservation ex situ pour les races menacées (PS 9, Action 2; PS 10, Action 3; PS 10, Action 4)?

- a. Oui
- b. Non, mais action prévue et financement identifié
- c. Non, mais action prévue et financement recherché
- d. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Néant.

74. Votre pays a-t-il contribué à l'établissement d'arrangements justes et équitables pour le stockage, l'accès et l'utilisation du matériel génétique conservé dans des banques de gènes ex situ supranationales (PS 9, Action 3)?

- a. Oui
- b. Non, mais action prévue et financement identifié
- c. Non, mais action prévue et financement recherché
- d. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Néant.

75. Votre pays a-t-il participé à des campagnes régionales ou internationales de sensibilisation à l'état des ressources zoogénétiques (PS 19)?

- a. Oui
- b. Non, mais action prévue et financement identifié
- c. Non, mais action prévue et financement recherché
- d. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Cf PROGEBE.

76. Votre pays a-t-il participé à la révision ou au développement de politiques et de cadres réglementaires internationaux concernant les ressources zoogénétiques (PS 21)?

- a. Oui
- b. Non, mais action prévue et financement identifié
- c. Non, mais action prévue et financement recherché
- d. Non

Veillez fournir des détails supplémentaires:

Néant.

QUESTIONS EMERGENTES

77. Compte tenu de la possibilité que les pays puissent souhaiter, à un moment donné, mettre à jour le PAM, veuillez énumérer les aspects de la gestion des ressources zoogénétiques qui ne sont pas abordés dans le PAM actuel mais qu'il serait important de traiter dans l'avenir (dans les dix prochaines années environ). Veuillez aussi décrire pourquoi ces questions sont importantes et veuillez indiquer ce que doit être fait pour les aborder.

Questions à traiter dans l'avenir (dans les dix prochaines années)	Raisons	Actions nécessaires
Résilience des RGA face au changement climatique ⁺	Contribution à la protection et à la conservation des RGA.	Identifier des mesures alternatives d'adaptation au changement climatique.